

VENDEE

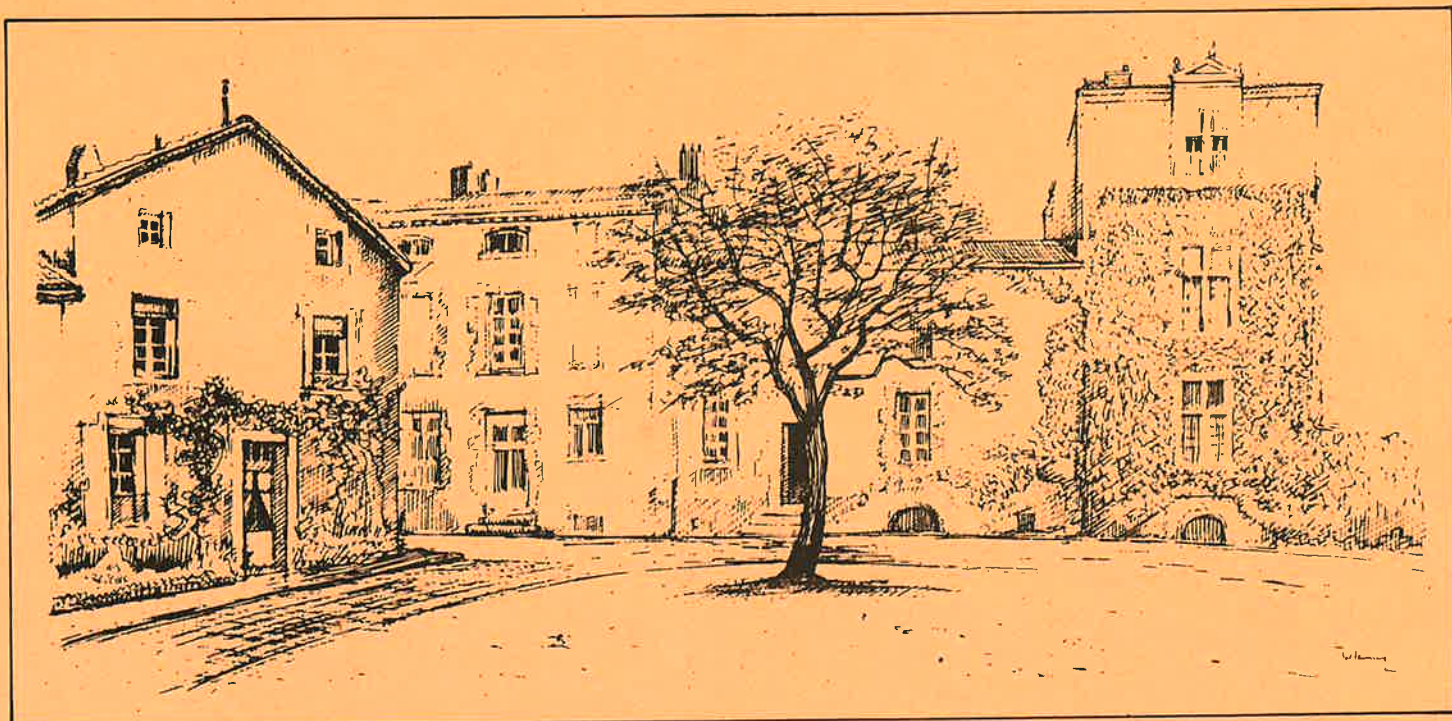


LA ROCHE-SUR-YON



AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

BULLETIN PÉRIODIQUE DE LIAISON
PHILATÉLIE - HISTOIRE POSTALE



Place de la Vieille-Horloge (avec l'aimable autorisation de l'Artiste, Claude DELAUNAY)

SEPTEMBRE 1992 N° 56

AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE

Siège social : 6, IMPASSE GÉRICAUT - 85000 LA ROCHE-SUR-YON

CE QU'ELLE EST :

Fondée en 1943, l'AMICALE PHILATÉLIQUE YONNAISE, fédérée sous le numéro 234 - XV, compte 100 adhérents et 25 jeunes.

Monsieur Y. PAUVERT occupe la charge de Président.

- Une bibliothèque.
- Du matériel à prix réduit.
- ...Des informations en tous genres.

o O o

CE QU'ELLE OFFRE :

- Des réunions mensuelles.
- Le service de la revue fédérale « PHILATÉLIE FRANÇAISE », gratuitement et à domicile.
- Un service d'échanges au moyen de circulations à domicile.
- Un service de nouveautés France et Monaco (tous les deux absolument gratuits).
- Un BULLETIN PÉRIODIQUE, dont vous avez un exemplaire sous les yeux.

MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE

160 F. - C.C.P. 2898.26 M NANTES

LES RÉUNIONS

Les adultes se réunissent une fois par mois, en principe le 1^{er} Jeudi du mois, à 20 h 30, à la Cité Bretagne, boulevard des Etats-Unis, dans les locaux du Club du 3^e Age.

Les jeunes se réunissent également à la Cité Bretagne, le Dimanche, à 10 h 30.

RÉUNIONS MENSUELLES

Cité de Bretagne - LA ROCHE-SUR-YON
(angle de la rue de Bretagne et du boulevard des Etats-Unis)

ADULTES (à 20 h 30)

Jeudi	9 JANVIER
Jeudi	6 FÉVRIER
Jeudi	5 MARS
Jeudi	2 AVRIL
Jeudi	7 MAI
Jeudi 4 et Jeudi 25	JUIN
Jeudi	10 SEPTEMBRE
Jeudi	8 OCTOBRE
Jeudi	5 NOVEMBRE
Dimanche (9 h) (Assemblée Générale)	13 DÉCEMBRE

JEUNES (à 10 h 30)

Dimanches	12 et 26 JANVIER
Dimanches	9 et 23 FÉVRIER
Dimanches	15 et 29 MARS
Dimanches	12 et 26 AVRIL
Dimanches	10 et 24 MAI
Dimanches	7 et 21 JUIN
Dimanches	13 et 27 SEPTEMBRE
Dimanches	11 et 25 OCTOBRE
Dimanches	15 et 29 NOVEMBRE
Dimanches	6 et 20 DÉCEMBRE

DATES DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS DE 1992 (en rapport avec les activités de l'A.P.Y.)

- 8 et 9 Février : 10^e Salon des Collectionneurs, à La Roche-sur-Yon
- 7 et 8 Mars : Journée du Timbre, à La Tranche-sur-Mer
- 6 au 8 Juin : Congrès et Exposition Nationale, à Niort
- 24 et 25 Octobre : Congrès et Exposition G.P.C.O., à Royan

BULLETIN

DE L'AMICALE PHILATELIQUE

YONNAISE

N° 56

SOMMAIRE

SEPTEMBRE 1992

1	Le Mot du Président	Y. PAUVERT
2	Un peu d'originalité	F. BRUNO
3-9	L'Histoire postale de la Vendée	E. FOREAU
10-12	Les Machines à affranchir en Vendée	G. DELMARRE
13-14	Par Porteur spécial	Y. PAUVERT
15-20	Imprimés et Journaux expédiés en nombre	d°
21-22	Un Savant vendéen : Réaumur	E. MOREAU
23-28	L'Entrepôt postal de la Gare de La Roche-sur-Yon (1872-1972)	M. BRUNO
29	Un Document postal	Y. PAUVERT
30	La Poste bougeait déjà	d°
31-34	Les Potins de l'Amicale	E. MOREAU
35	Philatélie...Fricatélie...	E. CHASSERIEAU
36	Restons prudents	M. BRUNO
37-40	Un petit coin de Paradis pour nos soldats de 1914-1918	E. MOREAU
41-42	Le premier Jour du 15 F. De Lattre	E. MOREAU
43	Au Musée de la Poste : un Amicaliste à l'honneur	d°
44	"P.T.D.4." ? Qu'est-ce que c'est ?	d°
45	On croit rêver !	Y. PAUVERT

Directeur de la publication : Y. PAUVERT

Impression des textes : Imprimerie municipale

Impression des pages publicitaires :

Imprimerie JAUFFRIT, le POIRE-sur-VIE

LE MOT DU PRESIDENT

Nous nous retrouvons à nouveau après des vacances plus ou moins ensoleillées, plus ou moins longues, et bien reposés pour reprendre le collier, tout-au-moins pour la majorité d'entre-nous.

Notre bulletin de liaison fonctionne à merveille avec le concours de 3 ou 4 amicalistes dévoués. Merci à eux. Et ce n'est pas la matière première qui manque.

Exemple : voici un sujet de réflexion, l'image de la période de vaches maigres que l'ensemble des négociants touchant à notre domaine disent supporter depuis de trop nombreux mois. Cherchons-en les causes. Un fait est certain, il y a actuellement beaucoup trop de salons, bourses et brocantes en tous genres. J'en ai dénombré, à ce jour, 48 en Vendée pour 1992 ! Et notre propre Salon annuel, vieux de 11 ans, à caractère tout-à-fait désintéressé, philanthropique et sans but lucratif, va même être concurrencé à LA ROCHE même par (je lis la publicité) "Les lères puces, antiquités, brocante et collections" organisées sous le couvert d'une personne morale de ... l'Indre-et-Loire. A quant un salon à LA CLAYE géré par un marseillais ?

Bienvenue à tous, mais ne serait-il pas plus prudent de ne pas tuer la poule aux oeufs ...déjà avariés? Soyez certain qu'un négociant "échaudé" une fois dans ce genre de manifestation n'y revient plus.

L'immense Salon national des antiquaires à Chalons-sur-Marne n'a réalisé que 850 entrées en 2 jours, celui de Chaumont n'a vu passer que 300 visiteurs. Pourquoi? La "crise" actuelle fait sans doute baisser les recettes des négociants, mais il faut dire aussi que dans tous ces Salons ou Bourses, on y rencontre toujours les mêmes marchands, la même marchandise et... les mêmes clients.

Une dernière constatation : je reçois beaucoup d'offres de ventes touchant la philatélie ou la marcophilie. On y voit de plus en plus de propositions du genre : "cote Yvert : 1.000 frs - Prix : 600 frs", et ça ne se vend même pas ! Que signifient alors les évaluations des catalogues spécialisés ?

De nombreux professionnels pensent mettre bientôt la clé sous la porte. Dommage pour tous !!!

Yves PAUVERT

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons assisté aux obsèques d'Alain TRANQUART, décédé prématurément à l'âge de 44 ans. Il était la cheville ouvrière et le trésorier de la F.O.S.C.C.O. à laquelle est affiliée notre Amicale depuis de nombreuses années. Nos très sincères condoléances à sa famille durement touchée.

UN PEU D'ORIGINALITE

Maurice BRUNO

Lorsqu'on est jeune, on s'amuse parfois avec peu de choses... Le virus marcophile mène parfois à des constatations hilarantes. Vous pouvez en profiter, car plus on est de fous...

Lisez consciencieusement l'en-tête de l'enveloppe ci-dessous, postée à Luçon il y a 96 ans.

Si vous cherchez des sangsues pour soulager vos veines, c'est peut-être un peu tard. L'hirudinéculteur ne sera plus là pour vous vendre ses charmantes petites bestioles.

Mais vous apprendrez tout de même que les glaces et sorbets étaient (déjà!) fabriqués à base de produits chimiques.

Pas fou ce pharmacien, il était fournisseur du Val de Grâce, là où il envoyait peut-être les clients ayant ingurgité ses produits artificiels... dont la composition exacte n'était certainement pas connue des Luçonnais.

MÉDAILLE D'OR EXPOSITION DE BORDEAUX 1895

**SANGSUES OFFICINALES
APPAREIL A GLACE**

Le seul faisant le bloc de Glace, et Sorbets vanillés, chocolats (2 arômes à la fois)
avec des produits chimiques très peu coûteux

DE

CAMILLE BARON

PHARMACIEN, CHIMISTE, EXPERT, HIRUDINÉCULTEUR, FOURNISSEUR DU VAL-DE-GRACE
ET DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE DE PARIS
à LUÇON (Vendée)

Monsieur

Oudin Notaire

à La Roche-sur-Yon

(Vendée)



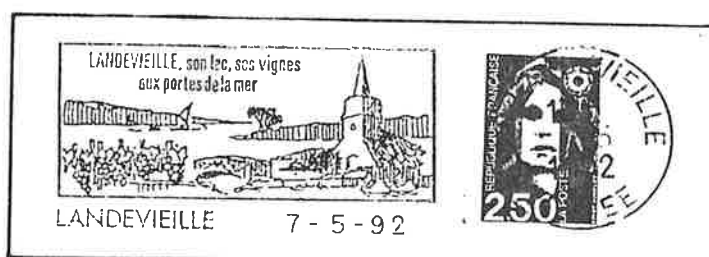
L'HISTOIRE POSTALE DE LA VENDEE

E. MOREAU

ERRATUM

Dans le bulletin de juin (N°55), page 7, à la première ligne il a été mentionné par erreur les dates des 7 au 11 juin, au lieu des 7 au 11 mai. Nos excuses !

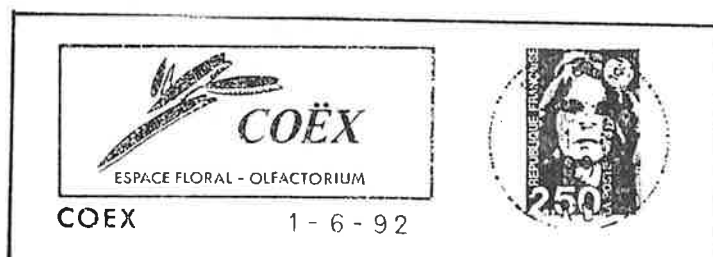
REPERTOIRE DES FLAMMES SORTIES RECEMMENT



7 mai 1992



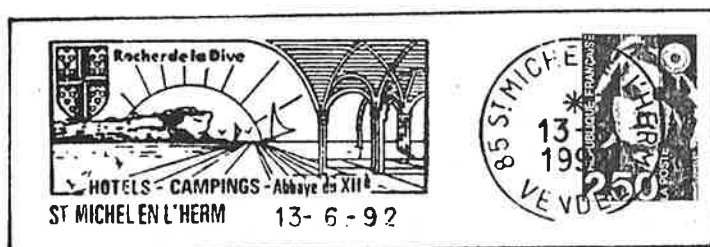
30 mai 1992



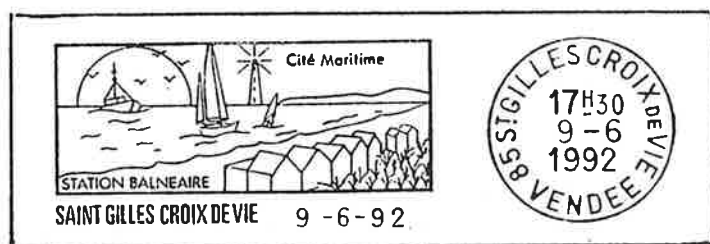
1° juin 1992



1er juin 1992



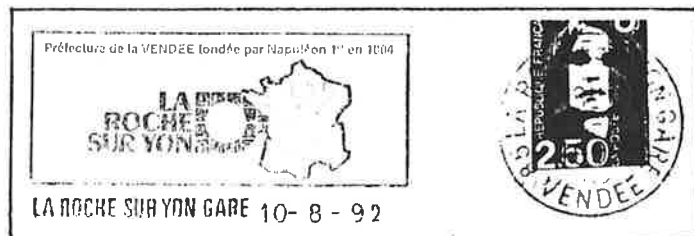
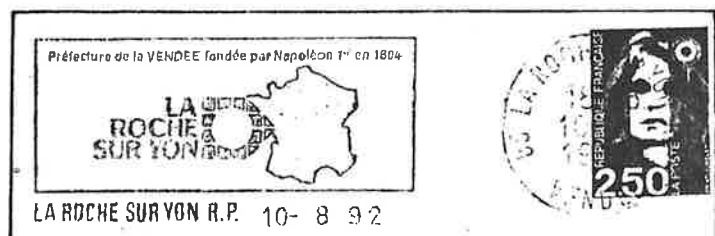
13 juin 1992



9 juin 1992



13 juillet 1992



La Roche-sur-Yon R.P. et Gare 10 Août 1992

LES BUREAUX TEMPORAIRES

Jamais sans doute la Vendée n'avait connu en trois mois une telle floraison de bureaux temporaires, dotés de cachets illustrés, souvent de bonne valeur.

ANGLES ouvre la voie, les 6 et 7 juin 1992.

Angles et son dynamique receveur, Mr MEUNIER, nous réserve toujours d'heureuses surprises.

Le bulletin de juin donnait d'amples détails sur cette manifestation.

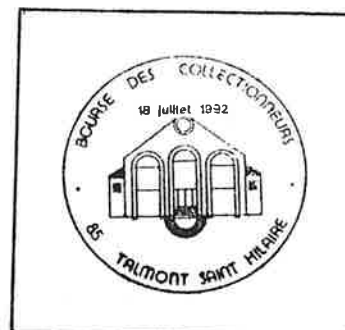


NOIRMOUTIER inaugure avec solennité un bureau de poste le 13 juin et nous donne l'occasion de voir figurer le Gois sur un cachet postal.

REAUMUR a fêté les 20 et 21 juin l'inauguration du manoir du savant FERCHAULT de REAUMUR, en organisant un bureau temporaire, charmant et simple, à l'instar de cette petite localité. Une enveloppe illustrée était offerte à cette occasion.

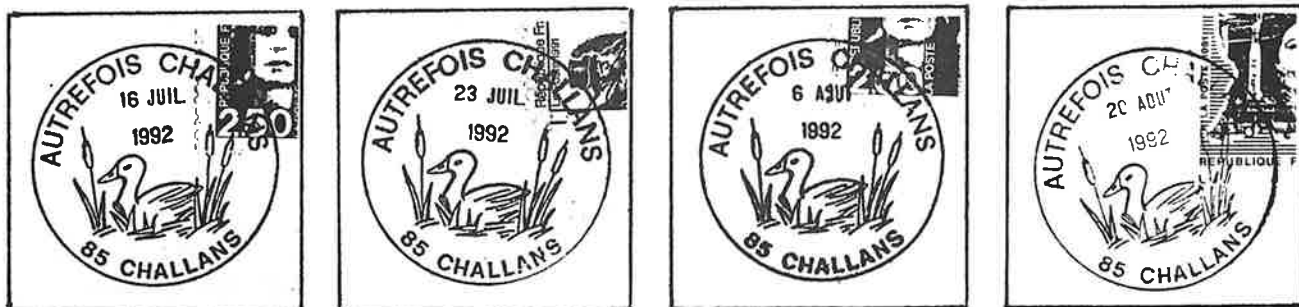


Enfin **TALMONT-SAINT-HILAIRE** a fait des frais pour doter d'un bureau temporaire sa Bourse annuelle des Collectionneurs.



Un BUREAU TEMPORAIRE ...à épisodes

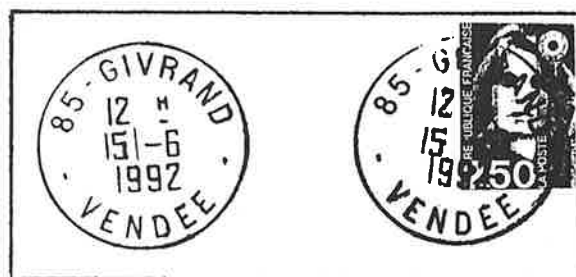
Challans nous offre encore cette année une oblitération peu banale. Dans le cadre d'une foire dite "des Quatre-jeudis", une oblitération illustrée doit être apposée à quatre reprises. La mention "Autrefois Challans" paraît nouvelle. Chose curieuse, ce bureau "temporaire" est tout simplement installé dans le bureau de poste, ce qui supprime bien des dérangements ! Les quatre jeudis de foire ne sont pas tout à fait consécutifs puisque le jeudi d'avant le 15 Août est supprimé. Les dates successives de cette oblitération illustrée sont donc : 16 et 23 juillet 6 et 20 Août. Comment les classer exactement ?



UNE NOUVELLE AGENCE POSTALE

Le 15 juin 1992, un nouveau bureau de poste est né, sous forme d'agence postale à GIVRAND.

Voici une empreinte du premier jour de l'agence.



LA FETE DES JEUNES PHILATELISTES DE VENDEE

CHANTONNAY- 26,27 et 28 Septembre

Dans le cadre des directives ministérielles données aux Services départementaux de la Jeunesse et des Sports pour favoriser la concrétisation d'initiatives de jeunes de 13 à 25 ans, un groupe de jeunes philatélistes de Vendée, notamment de la Roche, a déposé un projet de Rencontre départementale de jeunes. Ce projet a été retenu et a reçu une subvention de 5 000 F.

Une **FÊTE DES JEUNES** est donc programmée pour les 26,27 et 28 septembre, à Chantonay, au Palais des Congrès.

Les grands jeunes "internationaux" de Vendée (dont 3 ou 4 yonnais) y présenteront et commenteront leurs collections. mais toutes les autres catégories d'exposants seront aussi représentées, y compris les débutants. Et, si possible, des quinze groupes de Vendée!

Les jeunes organisateurs contribueront très largement à l'animation de ces journées, qui comprendront aussi des projections, des concours etc..

LES ADULTES SONT TRES CORDIALEMENT INVITES A CES TROIS JOURS DE CHANTONNAY .

SORTIES DE SOUVENIRS ATTENDUES

Deux flammes seulement sont annoncées ,sans qu'il soit possible d'avancer une date. Voici les maquettes (peut-être non définitives) de ces deux flammes très stylisées.



UN BUREAU TEMPORAIRE A SAINT-GILLES , les 7 et 8 novembre

Une très belle exposition sur la mer et les transports maritimes aura lieu à la Conserverie, à Saint-Gilles, les 7 et 8 novembre. Elle est organisée par l'Amicale Philatélique "Hâvre-de-Vie" et le Groupement Philatélique Vendéen. En plus de l'exposition où les collections titulaires de médailles d'or en internationales sont nombreuses, une bonne demi-douzaine de conférences sont prévues, avec projections, par Mrs Jimenez, J. Renollaud, et Glémarec etc.



Au surplus ,de nombreux stands animés ou expositions consacrés à la mer, à la pêche, à la plaisance , aux tableaux de marines, à de nombreuses maquettes ,etc.

Un bureau temporaire est prévu pour les deux jours .Le cachet, fort soigné, représente un enfant de Saint-Gilles, Narcisse PELLETIER, qui vécut de longues années parmi les sauvages du nord de l'Australie. A ne pas manquer .

UN NOUVEAU REPERTOIRE DES FLAMMES DE VENDEE

On en parle depuis longtemps mais, cette fois, il semble que ce soit très sérieux.

Mr MOREAU met vraiment la dernière main à ce répertoire ,avec le précieux concours de Mr BRUNO qui assure le meilleur montage possible avec ce qu'on lui donne.

Il pourrait être imprimé , sous forme de Cahier philatélique, pour l'Assemblée générale de décembre.

L'auteur s'est efforcé ,avec de nombreuses annexes, de constituer un instrument de travail qui puisse intéresser aussi bien le spécialiste que le simple curieux.

Nombre de pages approximatif :environ 65 ou 70 .

MARINA
MARINA
MARINA



prêt à
porter

85000 LA ROCHE S/YON

17, rue Georges Clemenceau
LA ROCHE-SUR-YON
Tél: 51.37.02.97

COIFFURE — BEAUTÉ

HOMMES ET DAMES

salons marcel et maguy

Institut d'Hygiène - Capillaires - Postiches
Parfumerie

17, avenue Gambetta - La Roche-sur-Yon

Tél. 51.37.05.28



ADHÉREZ

à l'Amicale Philatélique Yonnaise

Vous serez bien conseillé
et vous pourrez vous procurer
tous les timbres désirés.

OLONNES PHILATÉLIE

85100 Les Sables d'Olonne



54 bis rue Nationale
Tel. 51.95.30.51

TIMBRES - MONNAIES - MATÉRIEL
Cartes Postales
ACHAT et VENTE

camara

QUALITE PRO *

du MARDI

la photo
les travaux
le labo

au SAMEDI

Cadres * albums

camara CLUB

3, rue Chanzy 85000 La Roche-sur-Yon - Tél.: 51.07.02.23

PHILATELIE *G. Dupuis*



2, rue des Deux-Ponts
44000 NANTES

Tel. 40.20.45.71

TIMBRES
CARTES POSTALES
MATÉRIEL PHILATELIQUE

ACHAT ET VENTE
SPECIALISTE EN TIMBRES THÉMATIQUES



DEPOSITAIRE DES MARQUES : YVERT -
LEUCHTTURM - SAFE - DAVO - LINDER -

Pour vos lunettes

2 Magasins à votre service

**OPTIQUE
COMMOY**

16, Place du Marché - Tél. 51.37.02.89

29, Rue Georges-Clemenceau Tél. 51.37.49.09

LENTILLES DE CONTACT

85000 LA ROCHE SUR YON

Armurerie AUDUREAU

LA CHASSE — LE BALL-TRAP

24, Rue Maréchal-Lyautey

LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.13.07

Toutes les Réparations



Ateliers CHENU

TOUTE LA PUBLICITE

**LA ROCHE-SUR-YON
MOILLERON-LE-CAPTIF
MONTAIGU**

**Compte Satellis
Ecureuil.
En direct avec
vos comptes
rémunérés.**

VIREMENT

COMPTE
CHEQUES

DEPOT

LIVRET A

RETRAIT

EPARGNE
LOGEMENT



CAISSE D'ÉPARGNE
L'AMI FINANCIER

L'APPARITION EN VENDEE DES TIMBRES A DATE "DOUBLE CERCLE"

Ces nouveaux cachets avaient été signalés en différents points de France ,mais il n'en existait pas encore en Vendée.

Une note de la Direction Départementale de la Poste ,en date du 15 mai, nous informait que deux bureaux (Pouzauges et Chantonay) seraient équipés "prochainement"de machines à oblitérer SECAP JE et que dix autres bureaux ,nommément désignés,recevraient une machine SECAP HM.

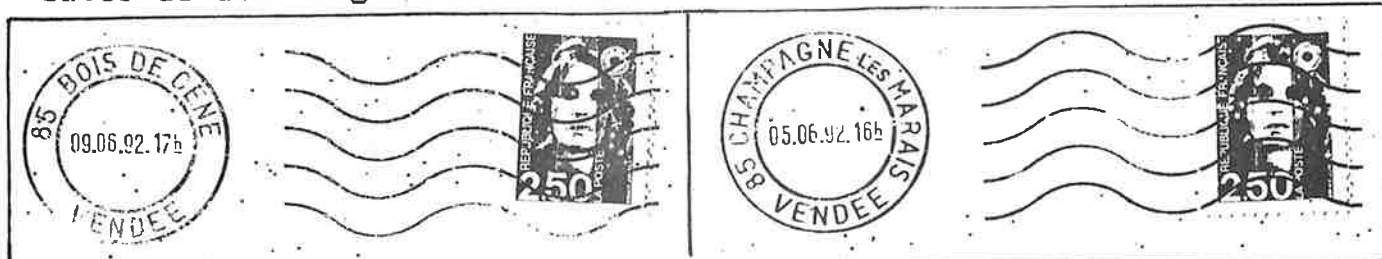
Une machine SECAP est indispensable pour pouvoir utiliser une flamme d'oblitération. Le matériel imprimant est constitué d'un cylindre d'acier qui s'insère dans la SECAP. Le modèle HM est une machine peu encombrante (environ 50 X 30 X 30)qui se pose sur table et traite mécaniquement le courrier à oblitérer.

La nouveauté des SECAP JE ou HM ,c'est d'admettre des cylindres propres aux cachets à double cercle,dont la caractéristique (outre le double cercle) est la présence sur une même ligne de toutes les indications de date et d'heure.

Une pièce métallique, sorte de numéroteur, de la forme et de la grosseur d'une olive un peu effilée, permet le changement sans aucune peine tous les changements voulus. Le travail de mise à jour s'en trouve donc considérablement simplifié.

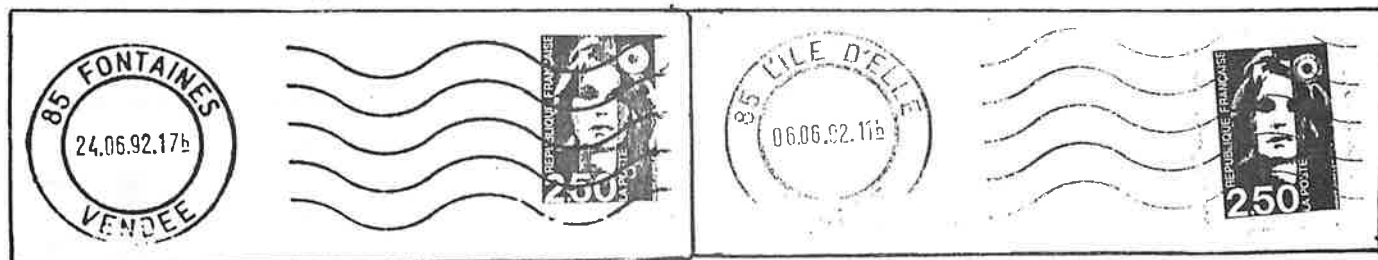
MISE EN SERVICE EFFECTIVE DESDITS CACHETS

Ce sont les services de la Maintenance de la Poste qui effectuent les essais et les mises en route, selon leurs possibilités. Les dates de démarrage s'échelonnent dans le temps.



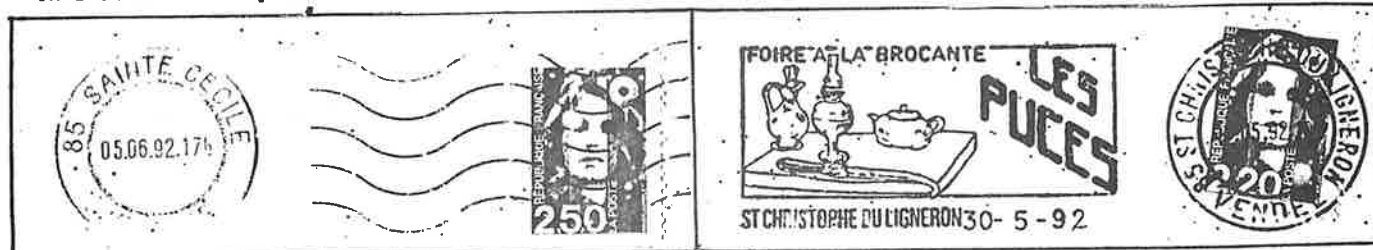
Bois-de-Cené
en service le 2 juin

Champagné-les-Marais
en service le 5 juin



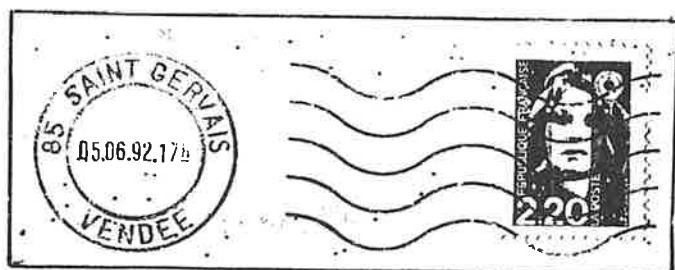
Fontaines
en service le 24 juin

l'Ile-d'Elle
en service le 6 juin

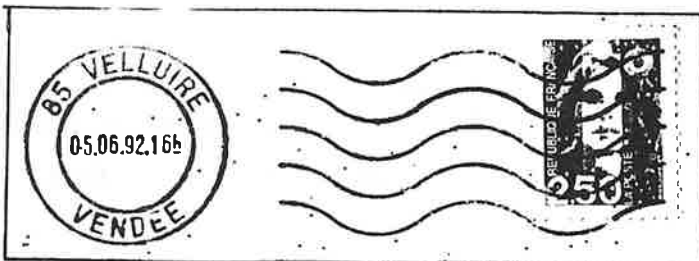


Sainte-Cécile
en service le 5 juin

Saint-Christophe-du-Ligneron
en service le 30 mai



Saint-Gervais
en service le 4 juin



Velluire
en service le 5 juin

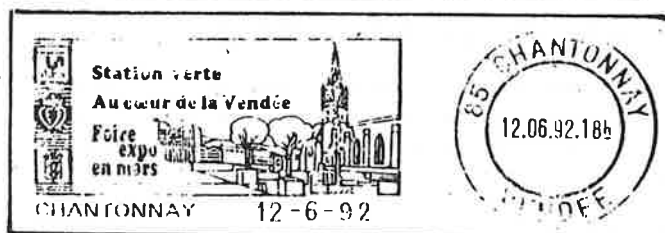
LE PROBLEME DE CHANTONNAY ...et de POUZAUGES

A Chantonnay, les derniers essais et la mise en route officielle eurent lieu le 11 juin 1992. Ce jour-là, un millier d'enveloppes environ furent traitées et suivirent le circuit normal de routage. Mais les agents du service que ce timbre à date à double cercle ne permettait pas l'insertion de la mention P.P. (port payé). L'utilisation fut donc stoppée.

Voici un exemplaire de cette seule journée véritable d'utilisation.



Le lendemain, 12 juin, d'autres essais furent tentés sur du papier ou même sur des enveloppes. Mais à notre connaissance, ce courrier n'a pas voyagé.

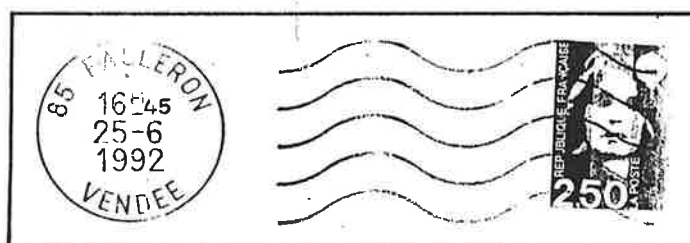


Désormais, Chantonnay attend un système qui permette l'adjonction du bloc P.P.. Et Pouzauges attend pour les mêmes raisons. Peut-être cette dernière localité l'aura-t-elle avant la fin de l'année 1992. ?

En fait le programme d'équipement envisagé par la Direction Départementale n'a pu être réalisé, pour des raisons que nous n'avons pas à connaître.

Les cas de Pouzauges et Chantonnay ont déjà été évoqués. Qu'en adviendra-t-il ?

de même FALLERON n'a pas reçu la SECAP HM attendue, mais l'ancienne machine de Chantonnay. Le bureau utilise bien un nouveau timbre à date, mais pas à double cercle.



Enfin le bureau de Saint-Pierre-du-Chemin, également prévu dans le plan de modernisation, n'a rien reçu et ne semble rien attendre pour le moment.

Attendons la suite.

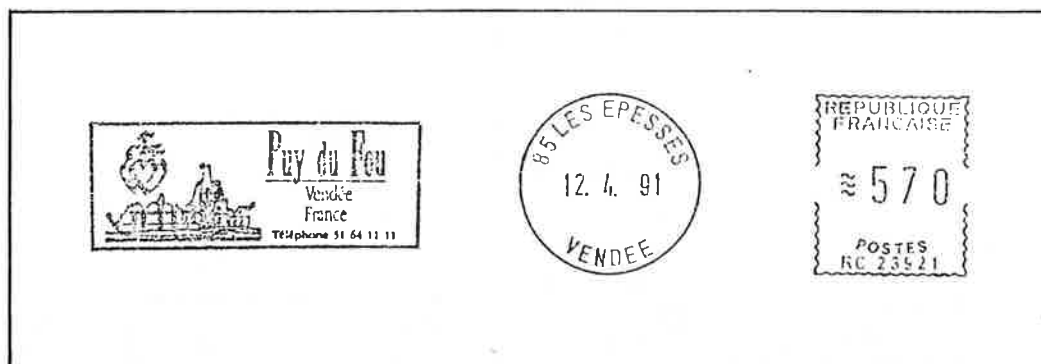
LES MACHINES A AFFRANCHIR EN VENDEE (suite)

Les machines des séries commerciales :

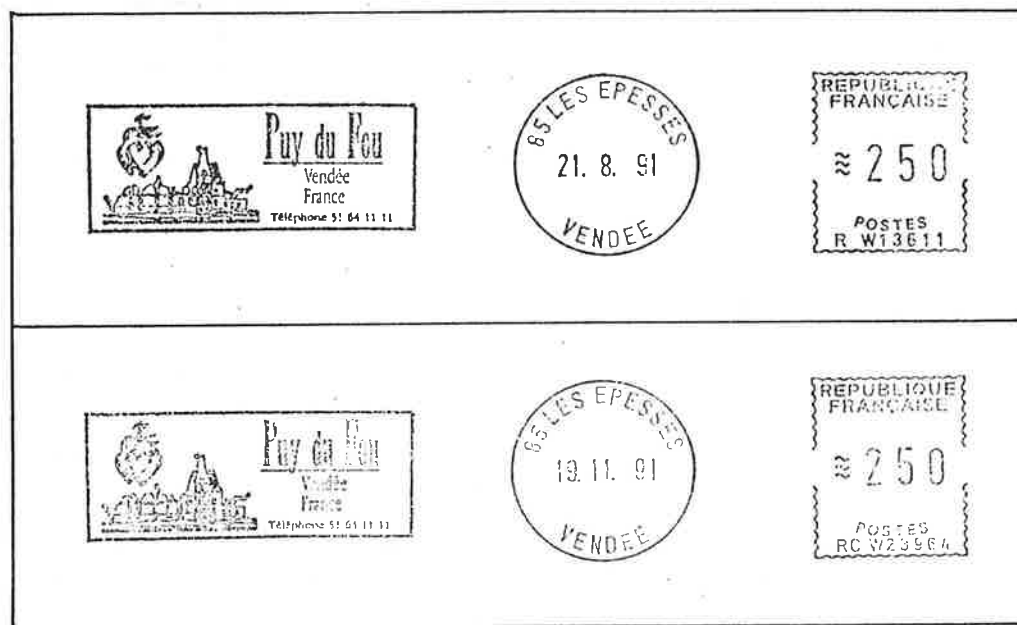
Depuis la dernière rubrique consacrée à ce sujet (bulletin n° 51, page 10) un nouveau modèle de machine "ALCATEL" est apparu : la machine "RC" dont un des premiers exemplaires découverts est vendéen.

Il s'agit en fait d'une machine électronique "R" couplée avec une balance et connectée avec un calculateur de tarifs postaux. Il existe aussi un modèle muni en outre d'un distributeur automatique d'étiquettes, qu'on peut également équiper d'un humecteur d'enveloppes et d'un dispositif permettant le rangement des plis dans l'ordre initial d'affranchissement, option qui facilite le tri et le routage du courrier.

L'empreinte est identique à celle produite par les machines "R", cependant la valeur y est souvent indiquée avec une virgule (absente sur l'empreinte vendéenne).



A noter, qu'en cas d'indisponibilité, la machine "RC 23921" est remplacée tantôt par une machine "RW", tantôt par une "RCW".



Les machines de guichet :

Depuis la diffusion du cahier n° 12 décrivant l'ensemble des machines à affranchir de guichet ayant été utilisée en Vendée antérieurement au 1^{er} juillet 1990, la principale innovation, dans ce domaine, résulte du remplacement des imprimantes "Réseautomatique" existantes par des "S.I.G." (système d'impression de guichet), puis, dans quelques bureaux, l'adaptation de "M.I.V.A." (modules d'impression de vignettes d'affranchissement).

Les différences entre ces différents matériels se situent, notamment, dans le système d'émission des vignettes :

réseumatique et S.I.G. = planche de six étiquettes
M.I.V.A. = rouleau de 1000

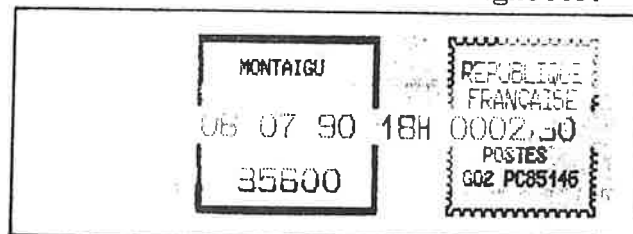
et dans la position des différents éléments sur l'empreinte :

heure : { décalée vers la droite pour le S.I.G.
 { centrée pour les deux autres

date : { décalée vers la droite pour le M.I.V.A.
 { décalée vers la gauche pour les deux autres

valeur : { décalée vers la droite pour le S.I.G.
 { décalée vers la gauche pour les deux autres

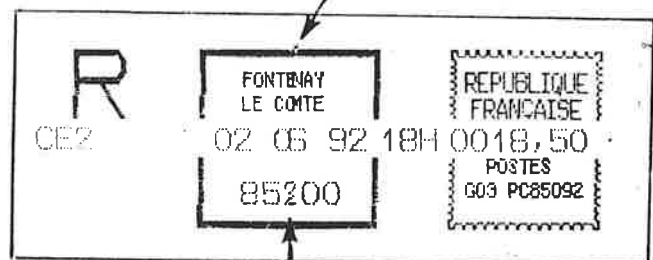
En outre, le M.I.V.A. imprimant les empreintes avec deux têtes d'impression, une cassure verticale apparaît au milieu de la vignette.



Affranchissement par Réseumatique



Affranchissement par un S.I.G.



affranchissement de M.I.V.A.

Par ailleurs, des mouvements de matériels ont été constatés dans de nombreux bureaux vendéens. On remarque aussi que les nouvelles étiquettes à fond de sécurité "oiseaux de Jubert" de couleur bleu-clair (et non plus bleu foncé comme on les trouvait précédemment) sont fréquemment utilisées.

Les Appareils en "Libre-Service"

Des appareils "Libre-Service affranchissement" viennent de faire leur apparition dans des bureaux de poste vendéens.

A la différence des étiquettes fournies par les machines de guichet, leurs empreintes ne comportent ni date, ni nom de bureau : elles sont assimilables aux timbres-roulettes de distributeur. Les plis ainsi affranchis peuvent être postés dans n'importe quelle boîte à lettres. Ces affranchissements, valables également pour le courrier à destination de l'étranger, sont traités comme des timbres-poste et sont donc régulièrement oblitérés.

Destinés à faciliter pour le public l'exécution des opérations les plus simples et éviter les attentes aux guichets, deux types d'appareils ont été testés et sont maintenant opérationnels :

- Le D.I.V.A. (distributeur de vignettes d'affranchissement) dont ont été équipés au cours de la seconde semaine de juillet les bureaux de Saint-Gilles-Croix-de-Vie (le 6), La-Tranche-sur-Mer annexe 1 (le 6), Saint-Jean-de-Monts (le 8), Saint-Hilaire-de-Riez (le 10) et Talmont-Saint-Hilaire (le 10).

Cet appareil permet au client de déterminer lui-même le montant de l'affranchissement (par pesée et lecture du tableau des taxes en vigueur) et d'obtenir une

vignette dont le montant correspond à la somme préalablement introduite dans l'appareil.



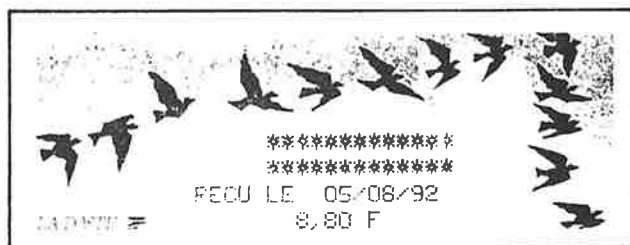
- le L.I.S.A. (Libre-Service-Affranchissement) qui équipe depuis la mi-juin les bureaux des Sables-d'Olonne (le 15 ou le 16) et de Noirmoutier-en-l'Ile (le 17).

Cet appareil permet d'affranchir automatiquement les objets du service intérieur (lettres, écoplis, coliécos, colissimos) avec délivrance d'un reçu à la demande. Il peut aussi, comme le D.I.V.A., délivrer des vignettes d'affranchissement de tout montant choisi par l'usager.

Quand elles sont délivrées automatiquement, les vignettes des L.I.S.A peuvent comporter la mention "LETTRE" et pour les envois "COLISSIMO" la mention "J+1" ou "J + 2".



exemple de vignette distribuée par un DIVA



reçu délivré par le DIVA de Noirmoutier

Gérard DELMARRE

PAR "PORTEUR SPECIAL"...

Yves PAUVERT

Lettre datée de Velluire ce 3 Juin 1811 à l'adresse de Mr DURAND avoué à Fontenay. Elle devait revêtir un caractère d'urgence car elle fut confiée à un messenger, Mr la Roche, qui l'a remise le même jour au destinataire.

Si le texte de cette lettre est bien banal, elle devait toutefois contenir un document de valeur car l'avoué de Fontenay a remis au messenger une somme de 4 francs pour porter une lettre au maire de Velluire (voir note de l'avoué sur la lettre).

Il est dommage que nous ne puissions connaître les tenants et les aboutissants de ce document car il devait être important, eu égard à la somme payée au porteur: 4 francs or en 1811!

A Monsieur
M. Durand
avoué à Fontenay
Fontenay

Vélure ce 3 juin 1811

Pajé H. Groussier à M.
Le Notaire qui a porté la
lettre au Maire de

Monsieur Pellier 1812

J'ai reçu votre lettre en date du 20
dernier jour en absence de Bonchet mais
d'après le vu deses autres, j'en ai
pris connaissance,

Comme le porteur de la dite lettre
m'a demandé Réponse j'en pourrai faire
différemment, le maire est à la foire de Marais
sitôt son arrivée y l'et transportera à
Soutenay

Gay & Honneur. J'etre votre très
humble serviteur

Auguste 24
greffier

IMPRIMES ET JOURNAUX EXPEDIES EN NOMBRE

Yves PAUVERT

LES MENTIONS PREIMPRIMEES

En accord avec l'Administration, les entreprises dont l'essentiel du courrier est habituellement expédié "en nombre" très important paraissent bénéficier d'une mesure particulière consistant à imprimer directement une sorte de fac-similé d'oblitération sur leurs enveloppes.

Nous avons déjà survolé le sujet dans le précédent bulletin.

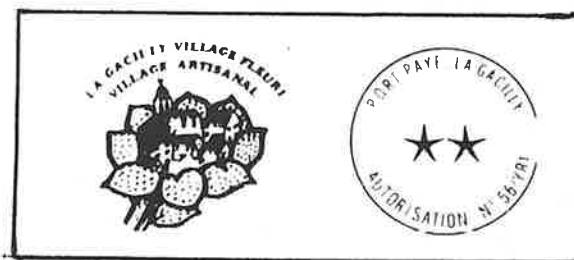
Jetons maintenant un oeil sur les empreintes circulaires préimprimées.

Rappelons que les envois comptant 10000 à 15000 objets sont signalés par la présence d'une seule étoile (cf bulletin n° 55). A priori, on en rencontre peu :

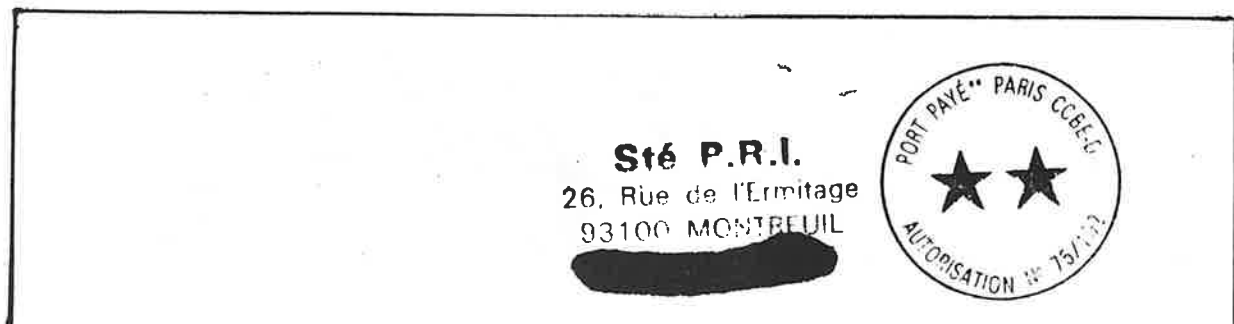


Par contre les envois de plus de 20000 plis (deux étoiles) sont, de loin, les plus courants.

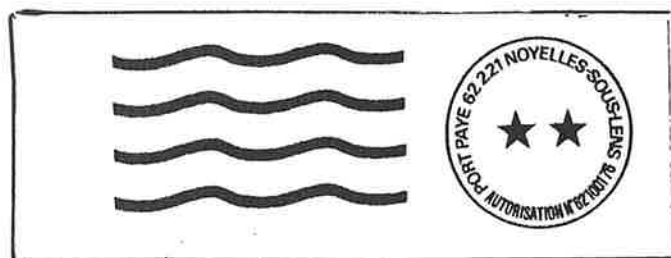
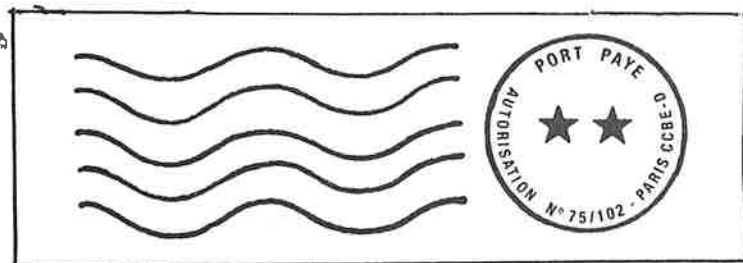
Ils sont rarement agrémentés d'une illustration :



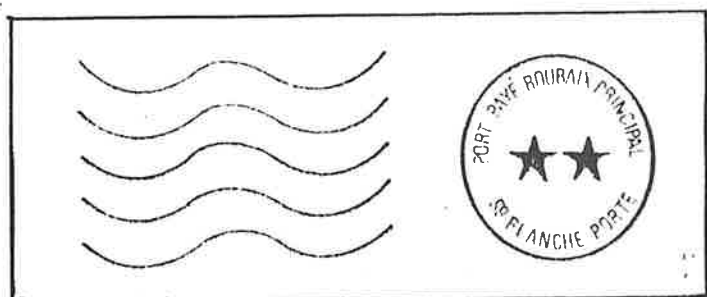
ou d'un texte :



et, le plus souvent, accompagnés de lignes ondulées de forme et de nombre différents:



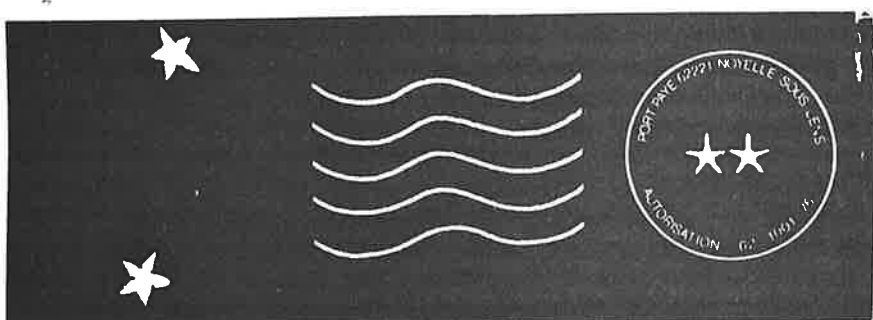
Comme toujours il existe des variantes:



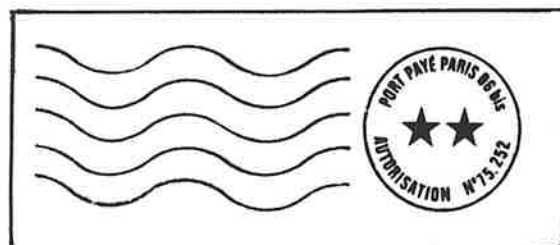
mention de l'autorisation absente



...ou empreinte seule



empreinte blanche sur fond noir



...ou petit format

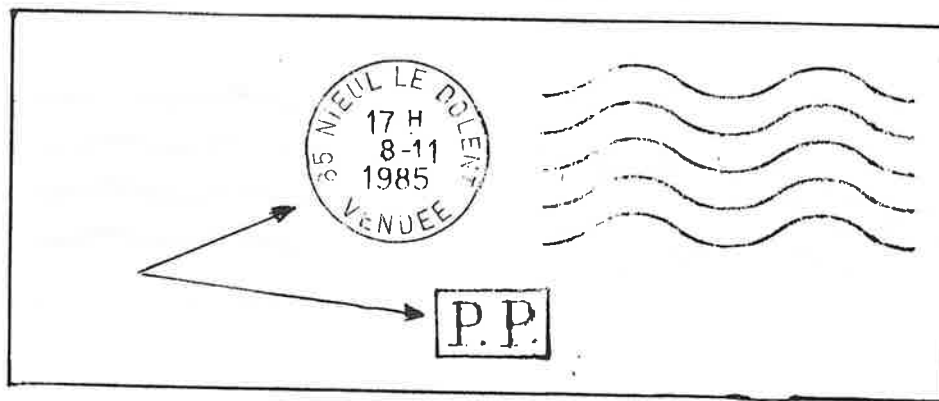
LES OBLITERATIONS MECANIQUES

Passons aux oblitérations effectuées mécaniquement. Ce sont certainement les plus courantes de nos jours en ce qui concerne les lettres ordinaires de plus ou moins de 20 grs.

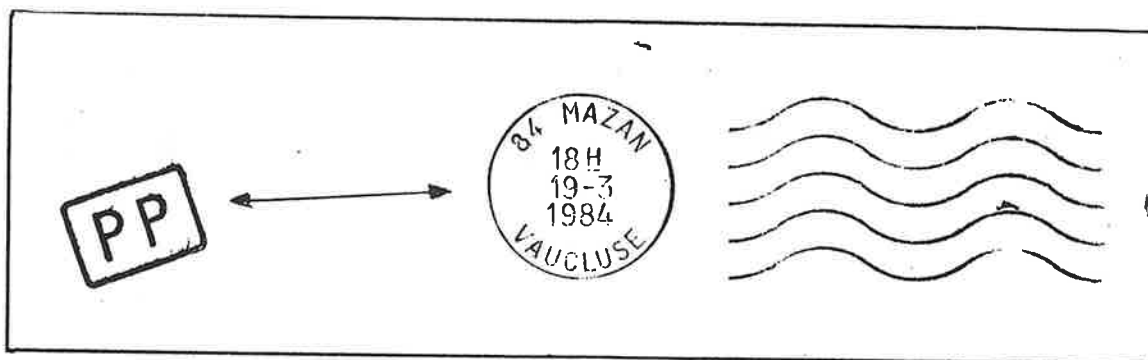
Néanmoins, on s'aperçoit que l'uniformité de ces empreintes n'est pas de rigueur, mais semble d'avantage fonction de l'importance du Bureau expéditeur, les moins nantis utilisant un matériel de fortune à défaut de blocs-dateurs traditionnels. Mais ce n'est peut-être qu'une déduction personnelle...

Il est donc probable que les deux Bureaux ci-dessous étaient démunis, il y a une dizaine d'années, de la couronne adaptable à la machine à oblitérer

modèle SECAP dont on reconnaît l'empreinte ; il a bien fallu l'accompagner de l'antique cachet P.P., dont nous avons déjà parlé, à :

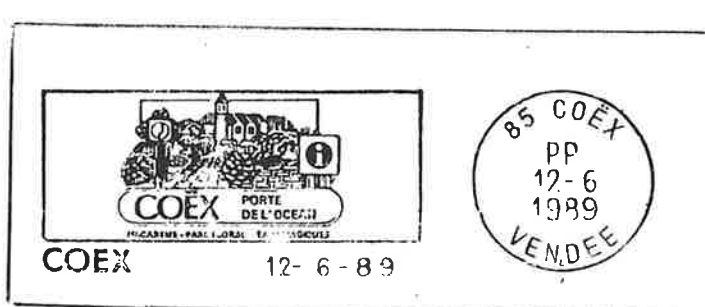
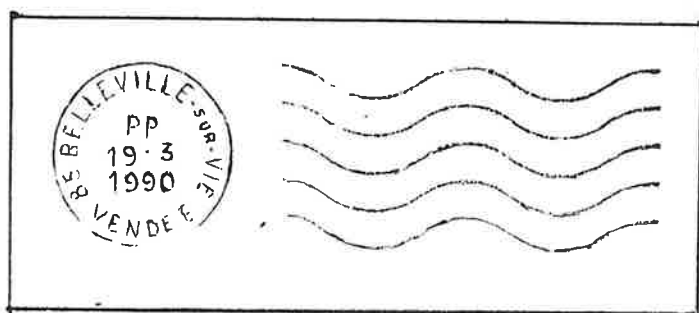


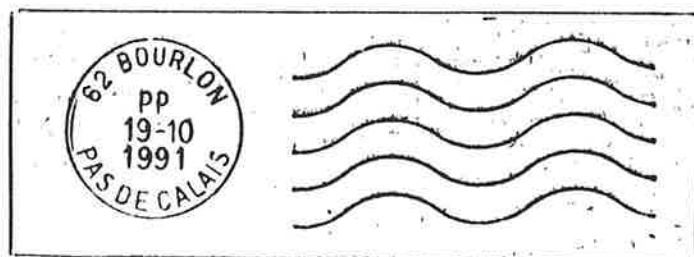
ou de la même griffe modernisée à :



Mais "on" a eu l'idée de remplacer l'heure de la levée (ou l'astérisque apparaissant parfois dans le timbre-à-date) par les lettres P.P. Il faut reconnaître que cette mention du port, payé par l'expéditeur, ne doit pas sauter à la vue du préposé à la distribution du courrier... Certains doivent bien être tentés de réclamer une taxe pour affranchissement inexistant !

En voici quelques exemples ci-dessous :





**Pour
notre santé
choisissons
la modération**

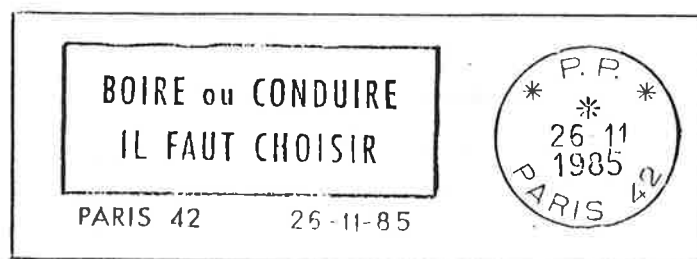
Tél. 88.32.57.18

STRASBOURG-PL. CATHÉDRALE

14 4 87

19 H
14-4
1987

STRASBOURG-PI. CATHÉDRALE



LES ENVOIS SOUS EMBALLAGE EN MATIERE PLASTIQUE

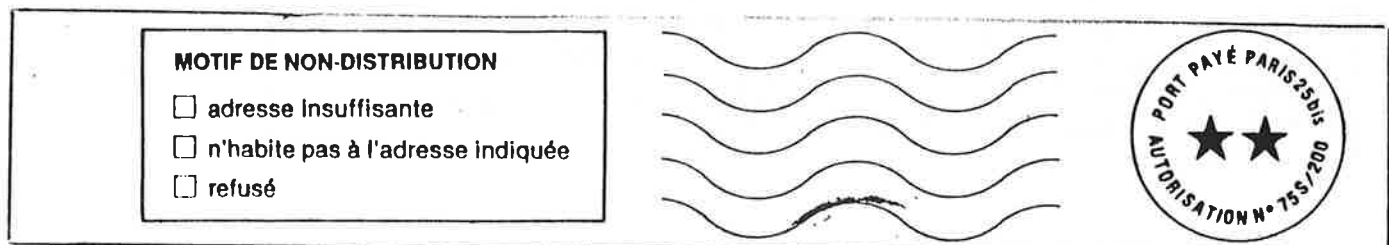
C'est sans doute la dernière "trouvaille" moderne...

Il paraît inutile de s'étendre sur ce sujet, chacun d'entre-vous en relevant préquemment dans sa boîte aux lettres.

On peut assurer, sans risques, que toutes ces revues, ces catalogues et journaux dont nous sommes parfois inondés, sont "enveloppés" mécaniquement, ce qui est certes, un gain de temps appréciable lorsque le routeur (nous parlerons des routages dans un prochain bulletin) doit assurer l'expédition de dizaines de milliers d'objets.

Là encore, on trouve des variantes qui doivent s'expliquer administrativement:

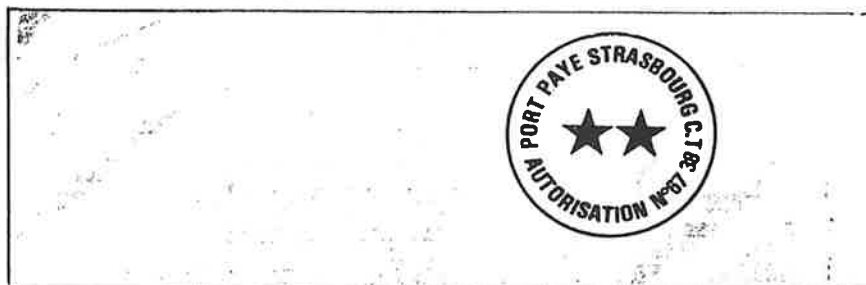
- parmi les simili-cachets circulaires:



avec toutes les mentions obligatoires

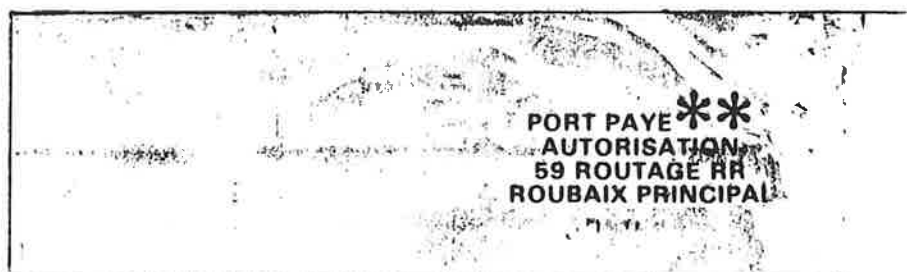


sans mention de l'autorisation



simili empreinte seule

- parmi les empreintes linéaires:



avec "marguerites" au lieu d'étoiles

NSCP NOUVELLE SOCIÉTÉ DE CONDITIONNEMENT PLASTIQUE Le Périgole 220 33 rue De Lattre de Tassigny 94127 Fontenay Sous Bois cedex	PORT PAYÉ ★★ Autorisation n° 75/102 PARIS CCBE-D
	MOTIF DE NON DISTRIBUTION ☐ adresse insuffisante ☐ n'habite pas à l'adresse indiquée ☐ refusé

mentions postales incluses avec l'identité de l'expéditeur

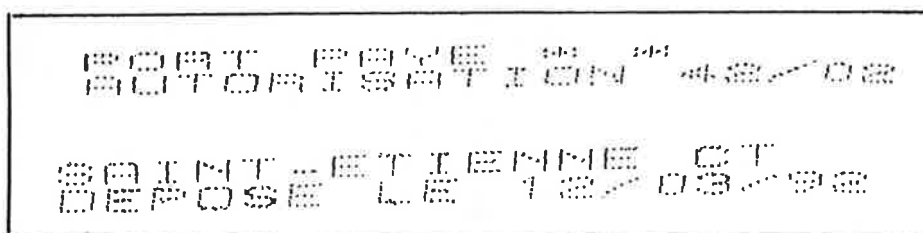
MOTIF DE NON DISTRIBUTION ■ Adresse insuffisante ■ N'habite pas à l'adresse indiquée ■ Refuse	PORT PAYÉ ★★ Autorisation n° 67 - 38 STRASBOURG C.T.
--	--

en blanc sur fond noir

Mais ce procédé d'emballage mécanique comporte un inconvénient : à 2 exceptions près recensées à ce jour, il ne comporte pas la date du dépôt des envois auprès du Service Postal.

Les envois de cette nature doivent parvenir au destinataire, si mon information est bonne, dans le délai de 7 + 5. Il nous est arrivé récemment d'attendre ... 24 jours l'arrivée d'une revue à laquelle nous sommes abonnés. Ayant protesté auprès de l'éditeur, celui-ci nous demande de "nous adresser au Service des Réclamations de la Poste à chaque livraison dépassant la semaine". Tout cela est bien gentil, mais si la date d'envoi ne figure nulle part sur l'emballage, comment oserait-on protester contre un délai d'acheminement tardif, puisqu'on ignore la date de départ; soit-dit en passant, la date d'arrivée n'y figure pas non plus. Alors...

Mais se dirigerait-on vers un système qui donnerait enfin une indication relative, non pas à la date de départ du Centre postal, mais à celle à laquelle l'"objet" a été remis ? On peut le penser, puisqu'on a découvert la mention ci-dessous sur un pli récent...



Ah, que sont devenues les neiges d'antan !

Y. PAUVERT
(à suivre)

UN SAVANT VENDEEN : REAUMUR

E. MOREAU

Les 20 et 21 juin 1992, REAUMUR, une modeste localité de Vendée, située à 7 km. de Pouzauges, s'offrait le luxe rare d'honorer par un cachet temporaire, un enfant du pays, l'une des gloires scientifiques du XVIII^e siècle : Ferchaut, seigneur de REAUMUR.

UN SAVANT ENCYCLOPEDISTE, AU SIECLE DES LUMIERES

Est-il un domaine auquel REAUMUR ne se soit pas intéressé? Doué d'une intelligence et d'une vitalité d'esprit vigoureuses, il profite de toutes les circonstances pour étudier, expérimenter, découvrir. Tout l'intrigue : animaux, coquillages, minéraux... Il se pose des questions sur tout, essaie tout ; et trouve très souvent des solutions ingénieuses que d'autres exploiteront.

Il invente ainsi l'acier industriel, étudie le far blanc, fabrique des ancrs plus solides, préconise le reboisement...

Il se montre le premier insectologiste de son temps (c'est le mot que l'on emploie à l'époque) et crée ce qui deviendra l'entomologie, en étudiant les abeilles, les teignes, les chenilles et mille autres bestioles.

Précurseur de Pasteur, il poursuit aussi des essais d'hybridation des espèces animales et il contrôle même les ébats amoureux d'un lapin et d'une poule dont les oeufs restent clairs.

On n'en finirait pas d'énumérer tout ce qu'il a étudié ; mais son invention la plus célèbre reste un thermomètre beaucoup moins encombrant que les modèles antérieurs.

Proposé en 1730, ce thermomètre était vendu en exclusivité à Paris et chacun était contresigné par Mr PITOT, membre de l'Académie des Sciences.

A 30 ans, REAUMUR est directeur de l'Académie des Sciences ; c'est dire sa valeur reconnue. Il fut l'un des plus savants de son temps, sinon le plus savant !



Buste par J.B. LEMOYNE
sculpteur du 18^e siècle

MAIS EN QUOI LA VENDEE EST-ELLE CONCERNEE PAR REAUMUR ?

René Antoine Ferchaut de Raumur est né à la Rochelle, rue des Herbiers (tiens!), le 28 février 1683; il a surtout vécu à Paris où l'appellaient ses charges et il est mort le 19 octobre 1757 à Saint-Julien-du-Terroux, dans l'extrême nord de la Mayenne. Alors, la Vendée?

D'abord REAUMUR fait partie d'une ancienne famille vendéenne. Ses ancêtres, les Ferchaut, résident à La Girardière (commune de Réaumur) depuis 1576. En 1639, Jean Ferchaut acquiert la seigneurie de Raumur et il est anobli vers 1670. Son fils René Ferchaut était conseiller au Présidial de la Rochelle où naquit René Antoine en 1683.

En 1703, ce dernier est à Paris; à 28 ans, il est membre de l'Académie des Sciences dont il deviendra très vite le directeur. C'est par hasard, ou accident, qu'il mourut en Mayenne d'une attaque artérielle.

Notre personnage porte bien le nom de sa seigneurie, comme l'attestent les documents de l'époque.

Il était surtout resté fidèle à Réaumur où il venait passer plusieurs mois par an, de préférence à l'automne, dans son logis de campagne, assez modeste à côté de son hôtel parisien.

Il allait aussi aux Herbiers, chez des amis, et plus précisément au château du Boitissandeau où l'on voit encore un cadran solaire de sa composition et une plaque commémorative rappelant sa présence et ses diverses activités.

REAUMUR est donc bien vendéen et ne serait-il pas le mieux placé de nos hommes célèbres pour avoir droit, un jour, à un timbre, ne serait-ce que dans une série de savants? Beaucoup le pensent.

Un homme passionné, Monsieur Gilles BRESSON, a entrepris de restaurer le logis de Réaumur, à 200 m. environ du centre de la localité, et de "ressusciter" le savant en quelque sorte.

Oeuvre immense, mais ô combien attachante!

L'ouverture au public a donc eu lieu le 20 juin 1992, et le fait a été commémoré par un bureau temporaire, resté, malheureusement, un peu clandestin, faute de publicité adéquate.

Les murs ne sont pas encore dignes d'un grand intérêt, mais l'évocation de l'oeuvre si variée de REAUMUR, admirablement expliquée sur des dizaines de panneaux très illustrés, vaut sûrement le détour! Entrée: 20 F. Allez voir; vous serez étonné!

Les textes de cet article sont extraits en gros de la brochure fort intéressante rédigée par M. Gilles BRESSON et vendue aux visiteurs du musée.



René-Antoine FERCHAULT
Seigneur de Réaumur
1683-1757

L'un des plus grands savants
français du XVIIIème siècle



*L'ENTREPOT POSTAL
DE LA GARE DE LA ROCHE-SUR-YON
1872 - 1972*

Maurice BRUNO

Cette étude n'a pas la prétention d'être complète, elle s'efforce cependant de retracer dans ses grandes lignes les fonctions de cet entrepôt (ou bureau) et de suivre l'évolution de ses empreintes postales.

Un article officiel de l'Administration des Postes définissait ainsi l'activité des bureaux gare en général:

"Ces bureaux, installés dans les bâtiments des gares, aux points de bifurcation les plus importants, sont des services de manipulation des correspondances; ils en opèrent le tri et la réexpédition dans l'intervalle des arrivées et des départs de trains".

Les lettres déposées dans les boîtes fixées sur les murs de certaines gares sont levées par ces bureaux, puis revêtues du cachet: "gare de".

En Vendée, il n'existe qu'un seul cachet de cette nature, celui de la gare de La Roche-Sur-Yon. Cela était sans doute dû au fait que la gare avait (et a encore) un faisceau de voies ferrées rayonnant dans cinq directions, ce qui permettait une diffusion rapide du courrier, car, à cette époque, il était essentiellement transporté par chemin de fer.

Mais la construction de cet entrepôt était subordonnée à celle de la gare qui n'était pas entièrement achevée lorsque les trains commencèrent à circuler à partir du 30 Décembre 1866 entre Nantes, Napoléon-Vendée et Les Sables d'Olonne.

En effet, dans "La Gazette Vendéenne" de Mars 1867, il est fait mention que: "Les travaux de la gare sont poussés avec la plus grande activité. Le pavillon de gauche, la salle d'attente, les bureaux définitifs s'achèvent. On met la dernière main à la sculpture du campanile destiné à recevoir l'horloge...".

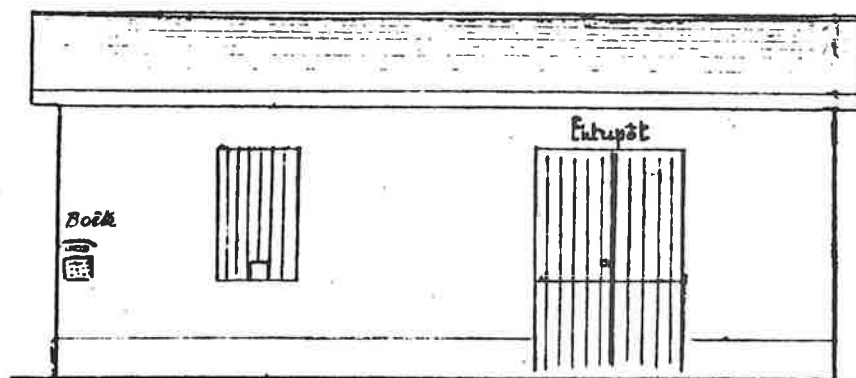
Dès 1868, il fut établi dans la gare "une boîte mobile qui permettait aux particuliers d'expédier leurs lettres jusqu'aux dernières minutes qui précédaient le départ du train qui se mettait en marche à 5 heures du soir."

Cette boîte était levée par le courrier-convoyeur lors du passage du train en gare (agent qui traitait le courrier dans un compartiment réservé).

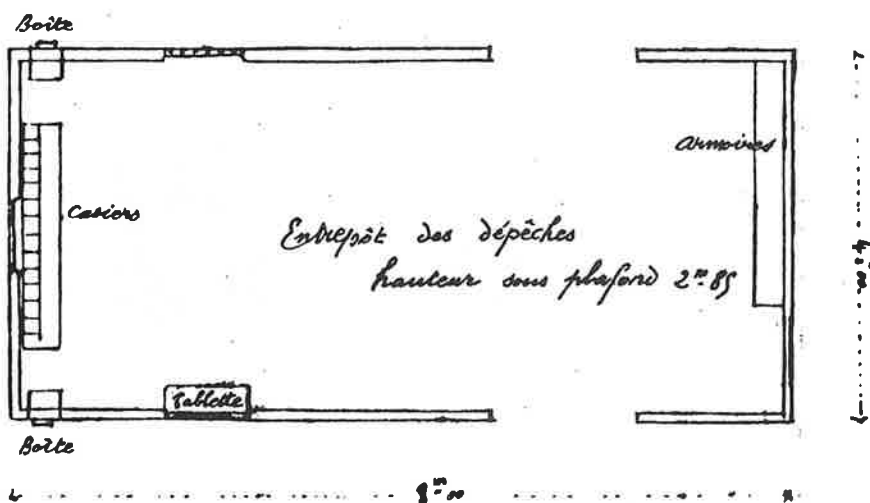
Malgré de multiples recherches, notamment dans les journaux de l'époque paraissant à La Roche-sur-Yon, il n'a pas été possible de connaître la date de création de cet entrepôt; cependant, il a été vu une lettre frappée du cachet: "gare de La Roche-S-Yon" daté du 11 juillet 1873. On peut donc admettre que ce bâtiment a été construit en 1872, début 1873, car la guerre franco-allemande (1870-1871) avait assurément retardé les travaux.



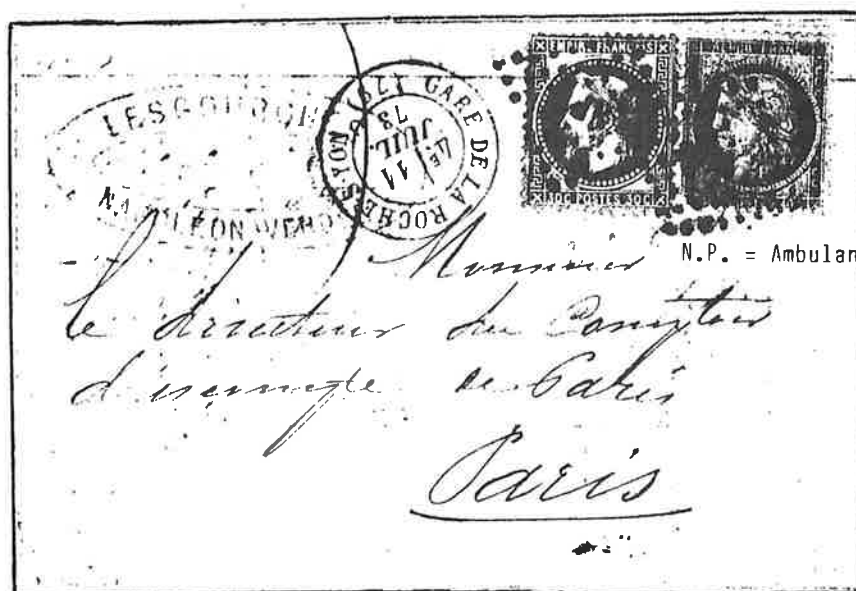
Bien que ce bâtiment n'était pas ouvert au public, sur le plan ci-après, (dressé par le Service des Postes en 1903) on remarque deux boîtes aux lettres fixées sur les murs: l'une côté cour de la gare, l'autre du côté des quais.



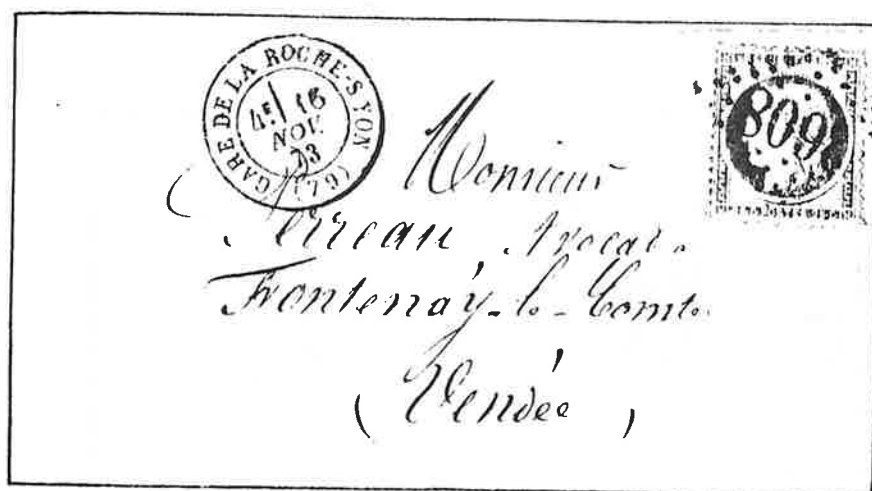
construction en briques apparentes sur soubassement en granit et couverture en ardoises



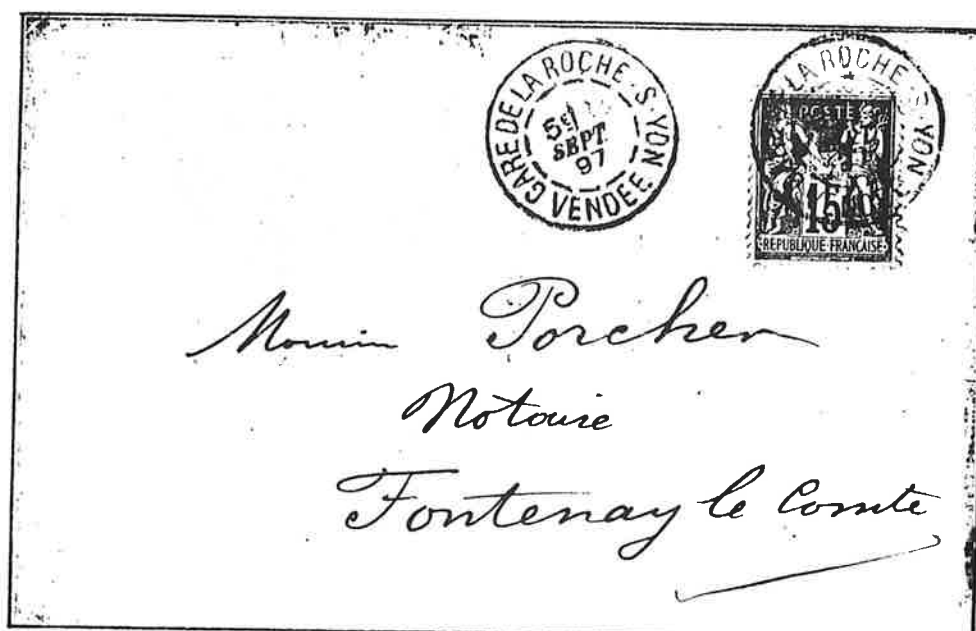
Avant Avril 1876, le cachet était apposé à côté du timbre-poste, celui-ci devant être oblitéré, soit par l'ambulant, soit par le bureau de transit ou celui d'arrivée; après cette date, le cachet était frappé sur le timbre-poste et répété, à côté, sur la lettre.



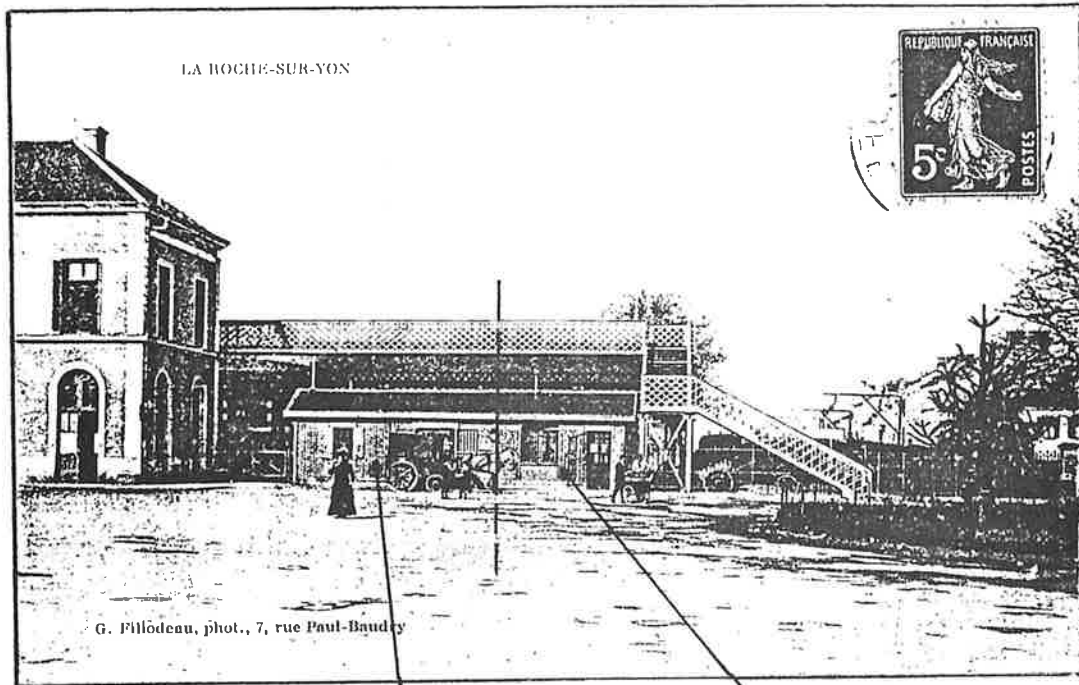
gare de La Roche-sur-Yon, le 11 juillet 1873



2608 = cachet "grands chiffres" - La Roche-sur-Yon



Le 1er novembre 1903 une recette auxiliaire urbaine, jouxtant l'entrepôt postal, fut ouverte au public.



L'entrepôt postal La recette auxiliaire

Pendant près de 70 ans cet entrepôt a poursuivi ses activités, mais les bombardements des voies ferrées au cours de l'été 1944 par l'aviation anglo-américaine provoquèrent de graves dommages, notamment celui du 17 Août qui détruisit en partie la gare.

L'entrepôt et la recette auxiliaire situés à proximité cessèrent alors toute activité.

A la fin de l'année 1945 et en 1946, le directeur des P.T.T. et la municipalité entamèrent des négociations en vue d'édifier un nouveau bâtiment, mais pour des raisons financières, administratives, et aussi en raison de discussions concernant la cession d'un nouveau terrain appartenant à la S.N.C.F., les tractations trainèrent et ne purent aboutir.

Cependant, en novembre 1946, après accord entre l'administration des P.T.T. et la S.N.C.F., l'entrepôt put reprendre du service dans un bâtiment dit de la "grande vitesse" (qui avait été sinistré), situé côté sud de la cour de la gare.

En 1950, ces locaux furent aménagés pour répondre à des attributions plus étendues qui concernaient particulièrement le transbordement et la répartition des sacs de courrier. Un nouveau cachet avec la mention "entrepôt" fut mis en service en remplacement de celui portant le mot "gare".

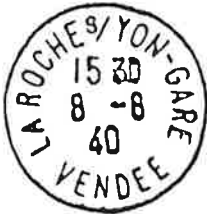
Au cours de l'année 1968, cet entrepôt fut livré à la démolition pour permettre l'édification d'un important centre de tri qui a été mis en service le 04 juin 1972.

Pendant ce laps de temps, les services furent transférés provisoirement dans les locaux de la recette principale et dotés d'un cachet précisant cette situation particulière.

Ici se termine l'étude de cet entrepôt postal qui, pendant une centaine d'années et malgré bien des aléas, a rempli ses fonctions.

Il reste maintenant à mettre en évidence le fonctionnement du centre de tri qui, avec ses nombreuses empreintes mécaniques et manuelles variées mérite une attention particulière; mais cela fera l'objet d'une autre étude.

CACHETS A DATE	TYPES	DATES VUES OU SIGNALEES	OBSERVATIONS
<u>GARE DE LA ROCHE-S-YON</u>			
	17	1873-1883	
	18	1884-1894	
	A1	1897-1901	Bloc dateur contenant des éléments en caractères romains
	A2	1901-1903	Bloc dateur en caractères bâtons
<u>LA ROCHE-S-YON GARE</u>			
	A1	juillet 1902	Bloc dateur contenant des éléments en caractères romains
	A2	déc. 1902-1906	Bloc dateur en caractères bâtons
	A3	1906-1909	Bloc dateur en chiffres

CACHETS A DATE	TYPES	DATES VUES OU SIGNALEES	OBSERVATIONS
<u>GARE DE LA ROCHE-S-YON</u>			
	A4	1909-1928	
<u>LA ROCHE-S-YON GARE</u>			
	A4	1928-1938	
	A4	1940-1948	Lettres resserrées
	A6	1948-1949	Millésime à quatre chiffres
<u>LA ROCHE-S-YON ENTREPOT</u>			
		1951-1956	
		1957	

BULLETIN DES LOIS.

N.° 6.

(N.° 36.) *EXTRAIT des Minutes de la Secrétairerie d'état.*

Au palais de Saint-Cloud, le 18 Prairial an XII.

(N.° 55.) *DÉCRET IMPÉRIAL concernant les Lettres et Paquets saisis en contravention aux Réglemens sur le service des Postes.*

Au palais de Saint-Cloud, le 2 Messidor.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et les constitutions de la République, EMPEREUR DES FRANÇAIS;

Sur le rapport du ministre des finances,

DÉCRÈTE :

ART. 1.^{er} Les lettres et paquets saisis en exécution de l'arrêté du 27 prairial an IX, portant défense à toute personne étrangère au service des postes, de s'immiscer dans le transport des lettres, journaux, feuilles périodiques, &c., seront expédiés par le bureau le plus voisin du lieu de la saisie, en rebut, à Paris, d'où ils ne pourront être rendus que sur réclamation, et à la charge de payer le double de la taxe ordinaire.

2. Les dispositions de l'article 5 de l'arrêté du 27 prairial qui seraient contraires au présent décret, sont rapportées.

3. Le ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Signé NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Secrétaire d'état, signé HUGUES B. MARET.

ANIMATIONS PREVUES POUR LES PROCHAINES REUNIONS MENSUELLES

- 8 octobre : projectionsi un amicaliste se dévoue ! Vous peut-être ?
- 5 novembre : mini-bourse entre adhérents de l'A.P.Y. (attention, ce n'est pas une mini-vente sur offres comme en septembre). Vous êtes donc invités à y participer en apportant les timbres, oblitérations, marques, documents, vieux papiers, etc... que vous souhaitez vendre ...ou échanger. Des tables seront mises à votre disposition et vous négocierez entre vous.
- et le Dimanche 13 décembre, Assemblée Générale !

LA POSTE BOUGEAIT DEJA ...

Yves PAUVERT

LES P. T. T. SE MODERNISENT



Le relevage des boîtes aux lettres se fera dorénavant par voiture automobile, au lieu d'être fait par tris. Une des voitures aérodynamiques en service.

Extrait du journal "LE NORD-EST" du 28-3-1937

oui, mais ... c'était déjà dans l'air dans les années 30 ! Les choses ont bien évoluées depuis... Qui se souvient encore du brave "facteur de campagne" (on l'appelait ainsi à l'époque) qui se tapait ses 10 à 20 kms à pied chaque jour, dans le froid et la neige l'hiver et sous la canicule l'été ? Qui se souvient du "facteur de ville" utilisant le même moyen de distribution du courrier pour effectuer ses 2 tournées journalières ? La Poste a bien bougé, c'est vrai, elle s'est considérablement modernisée, mais elle s'est aussi humanisée, ne serait-ce qu'en utilisant des "voitures aérodynamiques" (sic!) dès 1937.

LA TENUE DES FACTEURS



Képi demi-rigide, veston croisé à boutons argentés, tel est le nouvel uniforme dont vont être dotés les facteurs.

Extrait du "JOURNAL DES ARDENNES" du 28-7-1935

Lu sur une affichette placardée sur le mur d'un magasin ...de cycles : " Tout homme qui fait quelque chose a contre lui ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui pensent exactement le contraire et la masse de ceux qui ne font strictement rien !"

LES POTINS DE L'AMICALE

E. Moreau

DES CONDOLEANCES BIEN TARDIVES

Nous n'avions pas su, à l'époque, que Mr René CARSAC, de Saint-Gilles-Croix-de-Vie avait perdu, le 19 février, une fille de 32 ans mariée et mère de deux enfants. Nous imaginons sa peine.

Avec beaucoup de retard, nous lui disons nos condoléances et notre sympathie.

UNE EX-PERSONNALITE DE L'AMICALE DISPARAIT

Mme Mauricette BERTHOME qui fut vice-présidente de l'Amicale pendant de longues années est décédée le 5 août dans sa 92^e année. Elle nous avait quittés, il y a une dizaine d'années, en raison de son âge et de son départ en maison de retraite.

AU DEPART D'UN LONG CHEMIN

"IL" est désormais en retraite et installé dans une magnifique résidence. Sa maison porte le n° 1 d'une voie destinée à devenir un grand boulevard, le long de la voie ferrée, sous le nom de Boulevard Denis-Papin.

Que sa retraite soit aussi longue que les projets de voirie ! "Il", c'est évidemment Claude BELLEIL !

PARTICIPATION AUX EXPOSITIONS

Nous avons omis de mentionner la participation de Mr Christian RIOBE à l'interrégionale de Bergerac, début mai. Une médaille de bronze argenté rend mal compte de l'intérêt de la collection sur "Mon corps et les Plantes". Ah, si certains principes étaient bien respectés ...

UNE BELLE PROMOTION

Jean LARDIERE qui avait dû accepter un exil temporaire à Poitiers, revient le 1^{er} septembre à la Roche, avec le titre d'Inspecteur au service de la Répression des Fraudes. Nos félicitations ! et notre espoir de le voir davantage aux réunions !

DES REMERCIEMENTS

Mr Pierre JULLIEN, rédacteur en chef du "Monde des Philatélistes", nous a remercié par téléphone de l'envoi régulier de notre bulletin. "Il est intéressant, et par ailleurs il est toujours bon de savoir ce qui se passe dans les sociétés."

EXCES DE FOUGUE ?

Le 10 juillet, le rugbyman de l'A.P.Y., Franck MAGORD, 22 ans, circulait en vélomoteur quand il prit un contact un peu rude avec une dame de 72 ans qui traversait une rue. Il a sans doute cru qu'il s'agissait du pilier d'en face.

LU DANS D'AUTRES REVUES

E.MOREAU a développé quelques propos sur la finalité de la collection thématique, dans le bulletin général "La Philatélie Thématique" du 2^o trimestre 1992.

L'AMICALE A BATTU SON RECORD

A l'Exposition Nationale de NIORT, le Grand Prix de la classe d'honneur a été attribué à un A.P.Yste, Mr Jacques RENOLLAUD, pour sa collection "la Poste maritime entre l'Irlande et la Grande-Bretagne".

Jamais un tel honneur n'était échu à un amicaliste. Les yonnais qui n'ont jamais vu cette collection pourront l'admirer à loisir, à Saint-Gilles, début novembre.

IL Y A QUARANTE ANS DEJA !

En fouinant dans les journaux de 1952, nous avons trouvé ceci par hasard :

Le 1^o mai 1952, notre président avait brillamment remporté, détaché, le Grand Prix de la ROCHE, une course de 180 Km. s'il vous plaît. Devant les meilleurs régionaux. L'une de ses 126 victoires !

Il avait déjà remporté le 1^o Grand Prix de la Roche (206 km.) en 1947.

Il nous a semblé que cette évocation succincte constituerait une heureuse transition avec le chapitre suivant :
QUE SONT-ILS DEVENUS ?

Documents : la Résistance de l'Ouest- 2 mai 1952

Cyclisme

A Pauvert le Grand Prix Cycliste de La Roche-sur-Yon

Disputé le 1^{er} mai sous le patronage de « La Résistance de l'Ouest », sur une distance de 180 km. qui comportait en fin de parcours le circuit de la Grimaudière, cette épreuve fut animée par le loudunois Lelli mais vit la victoire de Pauvert, de la Pédales Sablaise.

Le classement : 1.- Pauvert (Pédale Sablaise), les 180 km. en 5 h. 29' 50" ; 2. Provost en 5 h. 30' 10" ; 3. Audrain (Châteaubriant) m. t. ; 4. Sauffisseau (V. C. Sablais) ; 5. Lelli (V. C. Loudun) ; 6. Nauleau (V. C. Yonnais) ; 7. Potiron (U. C. Nantaise) ; 8. Chiffoleau (V. C. Y.) ; 9. Gaillot (Roche-fort) ; 10. Moysan Pierre (Pédale Nantaise).

Après le Grand Prix de La Roche



Pauvert, après sa victoire, reçoit le baiser et la gerbe traditionnels

Q U E S O N T - I L S D E V E N U S ?

Cette rubrique se propose d'évoquer la situation présente d'amicalistes adultes ou jeunes que la vie a éloignés de la Roche ou de l'Amicale. Le nombre de ces "anciens" doit atteindre 200 ou 300 ! - Il faudra des années pour parler de tout le monde au moins de ceux qui s'intéressent encore à l'A.P.Y., à défaut d'y appartenir.

Alors, parlons de quelques-uns de ces anciens; sans ordre préférentiel .

UN PRESIDENT DE SOCIETE

Philippe MAIGNE, dont les parents habitaient Jean-Yole, finissait ses études à Herriot, quand le club de jeunes de la Roche fut fondé en 1971. Il le fréquenta assez régulièrement; assez en tout cas, pour rester philatéliste.

Des études au Lycée agricole de la Roche, route de Fontenay, le menèrent, curieusement, en 1976, chez Morineau, matériaux de construction à Challans. Il y est maintenant responsable administratif.

Depuis 10 ans, il est président de l'Amicale Philatélique de Challans. Marié; père de quatre enfants.

Il collectionne les anatidés (canards, oies, cygnes...). Son travail est pour l'instant au niveau régional, mais il progresse et devrait aller plus loin.

UN BRILLANT INGENIEUR

Du même âge que P. MAIGNE, Christian PAUVERT, le fils de notre président, a aussi fait partie du groupe de jeunes de 71-72; mais il disposait d'un excellent répétiteur à la maison et on le vit moins aux réunions.

Après de brillantes études (maths'sup., maths'spé., Ecole nationale supérieure d'Aéronautique), il fut engagé comme ingénieur chez Thomson avant de passer chez MATRA-ESPACE où il procède à des études théoriques sur les stations spatiales du type Hermès ou Colombus.

Marié, père de famille. Il est un spécialiste du 15 c. Semeuse lignée et détient une fort belle collection.

Il aurait sûrement des "choses" à nous montrer pour le bulletin.

UN ECRIVAIN

Xavier LARDIERE, fils de Jean, a 24 ans. Il fit partie de cette seconde "marée" de jeunes qui maintint l'Amicale au premier rang. Sa collection de papillons est allée jusqu'en internationale.

depuis, il est étudiant en maîtrise d'histoire, à Nantes, en attendant le C.A.P.E.S., et peut-être l'agrégation.

Il se trouve actuellement un peu sous les feux de l'actualité; sous la direction de son directeur de thèse, Mr CLEMENT, il s'est livré à de savantes études démographiques sur les Lucs-sur-Boulogne, avant, pendant et après la Révolution. Il a même rédigé un livre, tout à fait d'actualité, quoique conçu en dehors de tout dessein politique.

LE MASSACRE DES LUCS" VENDEE 1794

Il paraît qu'il est bon. Bravo ! "La valeur n'attend pas le nombre des années".

UN HOMME D'AFFAIRES

Claude a toujours été un calme, et le reste.

Il collectionne les Semeuses camées 20 c. lilas-rose et 25 c. jaune-brun (n°Yvert 190 et 235) à un très bon niveau et a gardé pour elles un petit faible. Il est prêt à s'y remettre, semble-t-il.

Sa carrière de gardien de but de handball étant terminée, Claude se consacre à la gestion du magasin "l'Eglantine", rue Molière. où l'on peut trouver de jolis bijoux à prix abordable.

Il nous a dit accepter volontiers de collaborer avec M. J. P. Hurtaud

à l'encadrement du groupe de jeunes de la Roche. C'est sympa. !
Merci Claude . A bientôt !

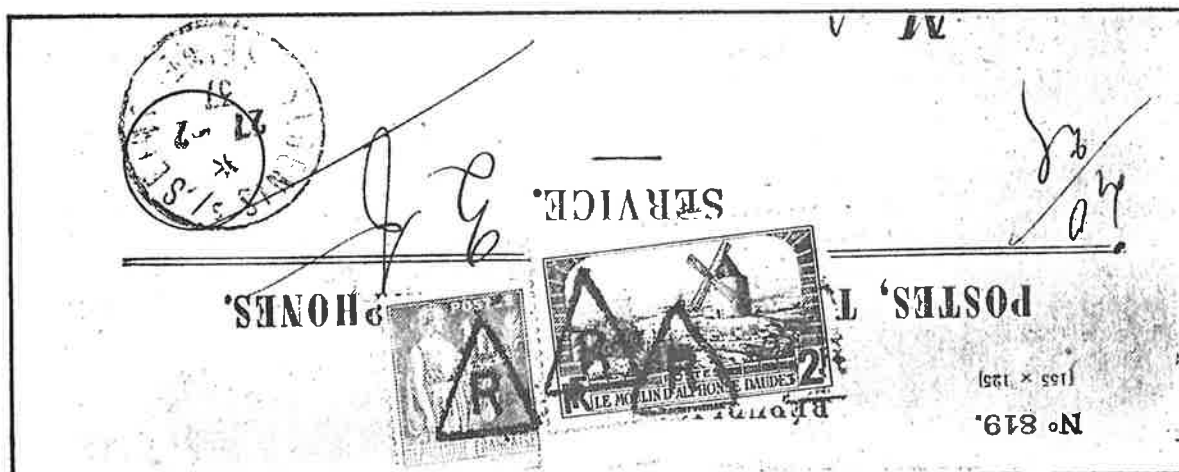
UN "VIEUX" MARIN

Hervé DEMEURANT , de la rue du Pont, le copain de Claude PERISSE, a fait une bonne collection d'entiers postaux, avant de se consacrer aux Semeuses de France utilisées hors de la métropole. Il y travaille encore avec joie , malgré les avatars de la vie.

Hervé aurait pu être un amicaliste de valeur , c'est-à-dire un membre de l'Amicale actif et un vrai collectionneur. Mais il est marin, et plus précisément second quartier-maître radio. Il a connu tous les ports militaires français, mais aussi Tahiti (où il s'est marié), et Djibouti, et il repart pour deux ans à Tahiti. Ah, si à l'expiration de ses quinze ans de service, il pouvait poser définitivement son sac à la Roche ...

TIENS , UNE REPONSE ..

Dans le bulletin de juin, nous posions une question, comme ça ! eh bien, nous avons eu une réponse. Elle émane d'un ami lointain du bulletin, Mr CHARBONNIER, de Maisons-Alfort, qui nous a précédemment donné des articles . Dès réception du bulletin, il nous dit : "Je n'ai pas de réponse pour votre question de la page 10, seulement quelques observations . La lettre ne porte pas la mention LR, ou simplement R, et je ne suis pas certain a priori qu'il s'agisse d'un recommandé. Je sais que certaines administrations pouvaient adresser du courrier non affranchi, le destinataire ne payant qu'un port simple, mais, dans ce cas, il devait y avoir une griffe " Taxe simple " Je l'ai vue sur des enveloppes des Ponts et Chaussées ou sur des convocations à des examens (brevet, bacc.)



Est-ce que la mention manuscrite "3 f." aurait le même objet ? L'enveloppe paraît grande , et un peu fatiguée : ne serait-ce pas l'indice d'un pli lourd, mais , pour passer de 50 c. (ou 90 en 37 ?) à 3 F. , il faut qu'il ait été très lourd.

Le R dans un triangle pourrait bien ne pas être une oblitération . Je sais que ce tampon a été employé pour des annulations en feuilles, assimilables à des préoblitérations lorsque ces timbres sont utilisés sur du courrier. Si , sur cette enveloppe ou sur celles du groupe que vous avez vues, une partie du triangle d'un timbre se trouvait sous un autre timbre , la preuve en serait administrée."

cette hypothèse paraît plausible ; elle reste à démontrer.
Merci , Mr CHARBONNIER.

PHILATELIE...

FRICATELIE..?

Etienne CHASSERIEAU

A l'A.P.Y, on compte environ 90 membres. Mais pour la plupart, ils ne se manifestent jamais. On ne les voit jamais aux réunions. Dommage!... Entre amicalistes on a toujours plaisir à se rencontrer.

Est-ce à dire que ce ne sont pas de vrais philatélistes ? Sûrement pas. Ils ont leur collection, ils la cultivent, ils la complètent. Et le soir, pour se détendre, ils la contemplent. Ils aiment leurs timbres: Ce sont de vrais philatélistes.

Si par hasard, l'un d'eux, poussé par le désir de se perfectionner, tente d'aborder une exposition de concours, il est vite freiné dans son élan: à partir d'un certain niveau, les pièces de valeur sont inabordables financièrement. Du moins pour le petit ouvrier qui gagne sa vie avec le SMIG. Tout le monde n'a pas une retraite à 20 ou 40 000 francs par mois!

Un de mes amis s'est entendu dire par un membre de Jury national: "Tiens! votre collection, je l'ai déjà vue. Depuis l'an dernier y avez-vous ajouté de bonnes pièces ?"

On a beau dire que la valeur des pièces ne doit pas être signalée dans une exposition de concours, **les** jurés ne sont pas des ignorants. Ils connaissent, de manière assez précise, les pièces qui sont présentées

On vient de me présenter un article sur les timbres d'Israël. Tout le monde sait que la philatélie "classique" ne considère que les valeurs postales émises avant 1900, ou à peu près. L'état d'Israël, ayant été fondé en 1948 ne peut prétendre offrir des documents dignes de figurer dans une exposition "classique". Eh bien, détrompez-vous.

En effet, lorsque les Anglais ont décampé le 1er mai 1948, les Juifs ont été pris de court: ils ne savaient même pas comment appeler le territoire que l'ONU, à quelques voix de majorité seulement, mettait à leur disposition. Ce n'est que quelques jours plus tard qu'ils ont décidé d'appeler ce territoire: Israël. Entre temps, pendant 15 jours, les timbres qu'il fallait émettre de toute urgence, ont été **marqués** de la mention "Poste hébraïque". A partir du 15 mai, les mêmes timbres portent le label "Israël".

Ces premiers timbres (Yvert 1 à 9) ont donc acquis désormais une valeur intéressante (!). Le timbre de 1000 mils (1000 prutot) avec son lab ((Yvert N° 9) est coté 55 000 francs.

Et l'auteur de l'article auquel je me réfère conclut: "En somme, toutes les conditions - d'émission et de marché - sont réunies pour faire d'une série moderne un classique de la philatélie internationale".

Ouf! Quelle aubaine pour les "**philatélistes de haut niveau**". Messieurs, bon travail, tâtez votre portefeuille.

Etienne CHASSERIEAU

secrétaire de l'APY

S. A. Imprimerie Vendéenne
LIBRAIRIE DE L'ETOILE

1, Rue Georges-Clemenceau
85000 LA ROCHE SUR YON
- **Téléphone : 51.37.01.69**

REGISTRES ET FOURNITURES
DE BUREAU

CLASSEURS et ALBUMS

MATERIEL PHILATELIQUE

CARTES DE VISITE,
FACTURES etc

TOILES, Peintures, pinceaux,
fournitures pour le dessin.



POISSONNERIE

"chez ANDRE"

26, rue Foch
LA ROCHE-SUR-YON

Tél : 51.37.11.14

Arrivage journalier
des SABLES d'OLONNE

AUX HALLES : mardi, mercredi, samedi.

NOUVEAU MAGASIN EN VENDEE

HARPHIL

TIMBRES - MONNAIES

CARTES POSTALES - MATERIEL



Remise de 10 à 20%
aux membres de clubs

51, rue du Maréchal Joffre (route de Bordeaux)
85000 La Roche sur Yon

Tél. 51.46.13.99

Pour bien monter

votre collection



JAPY-SOEB
CAILLET-BRIANCEAU

MACHINES ET MOBILIER DE BUREAU
(Service Après-Vente)

1, place du Marché
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 51.37.46.12

Express Service

Jean-Claude VEZIN

118, rue P. Brossolette

LA ROCHE-SUR-YON

Tél. 51.37.01.32

Dépannage GAZ chaudières toutes puissances
Contrat d'entretien individuel ou collectif



Station Technique départementale agréée

 **leblanc**
saunierduval

BOUCHERIE



CHEVALINE

TRAITEUR

Daniel RETHORE

Marché des Halles

85000 LA ROCHE-SUR-YON

8, rue de Lorraine
Tél. : 51.37.61.09

FOCH
ASSURANCES

ASSURANCES
et
PLACEMENTS

Bureaux à LA ROCHE SUR YON:

20, Rue Foch

Tél: 51.36.24.16

Fax: 51.46.24.37


LE RETRO


SES GALETTES DE BLE NOIR

SES CREPES

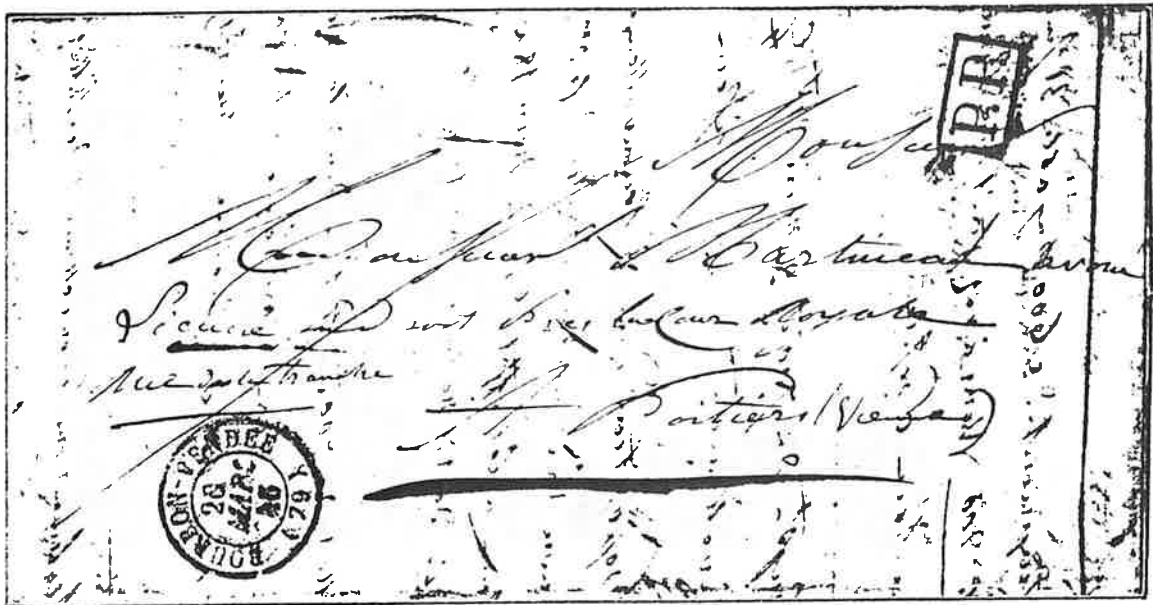
SES GLACES MAISON

Place du Marché

La Roche sur Yon Tél. 51.62.18.14

RESTONS PRUDENTS

En revoyant l'autre jour quelques lettres anciennes de La Rochelle classées dans une traditionnelle "boîte à chaussures" et n'offrant pas un intérêt particulier tant par les dates que par le caractère des cachets postaux, l'idée m'est venue de lire la correspondance. Une lettre a attiré mon attention; aussi, je vous livre une partie du texte, ce qui permet de se rendre compte du confort très relatif que supportaient nos aïeux et les accidents qui pouvaient en résulter.



ci-dessous une partie du texte

Bourbon le 17 mars 1846

Monsieur

"Me rendant de Poitiers à Bourbon, près d'arriver, j'étais sur l'impériale, en descendant je suis tombé, la courroie qui sert à descendre a cassé et j'ai tombé sur la roue. Je n'ai rien eu de cassé seulement j'en serai quitte pour les souffrances qui m'ont tenues jusqu'à ce jour sans pouvoir me relever de mon lit.

Je vous adresse donc une note que j'ai recueillie chez M. le Procureur du Roi à Bressuire lors de mon passage et qu'il m'a permis de copier. Si j'ai tardé jusqu'à ce jour à vous écrire vous devez en juger des motifs..."

Lucien Jeau

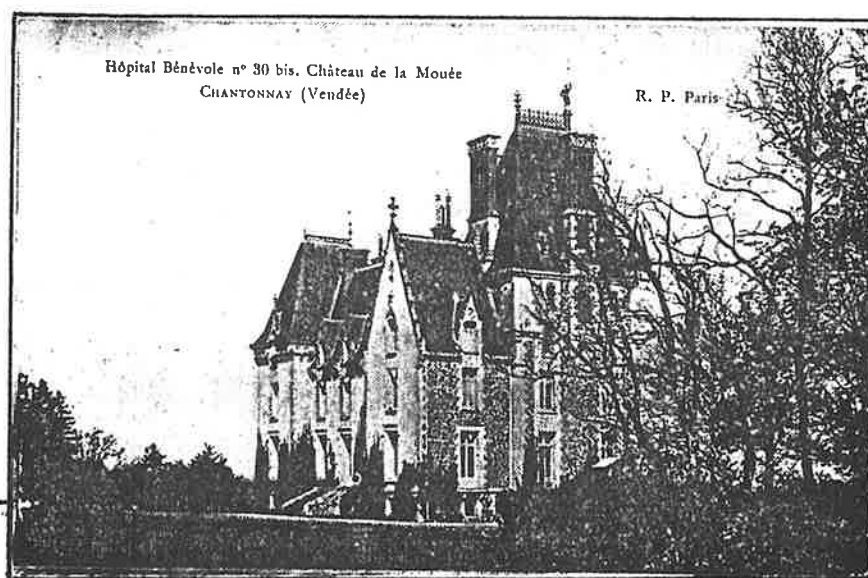
Conclusion contemporaine

La déclaration d'accident a-t-elle été faite dans les 5 jours?
...Amédée, contacté, ne s'en souvient plus!

UN PETIT COIN DE PARADIS POUR NOS SOLDATS DE 14-18

E. Moreau

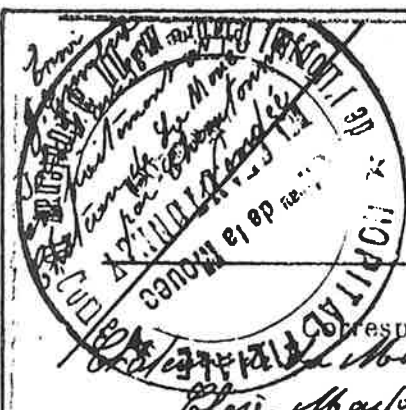
L'hôpital complémentaire du château de la Mouée, à Chantonay, a été pour certains de nos poilus, ce petit coin de paradis. Se retrouver à une trentaine au plus, loger dans les parties nobles d'un château, être soigné par un personnel de choix avec la participation active et maternelle d'une marquise, ne manquer de rien... n'est-ce pas le rêve ? Les pensionnaires du château de la Mouée ont connu ces moments de détente. Certaines photos des cartes reproduites ci-dessous montrent bien l'alignement des lits dans le salon, le billard, la salle à manger. On croit voir le parquet ciré ...



Hôpital Bénévole n° 30 bis. Château de la Mouée
CHANTONNAY (Vendée)

R. P. Paris

CARTE



Correspondance

Chantonay le 2-10-1915
Cher Monsieur,

Je vous prie de vous remercier de votre
gentille lettre que j'ai reçue. Je suis très
heureux de voir que vous allez toujours bien
ainsi que votre Damielle. Je suis en
convalescence dans un beau et superbe
Château, où que nous sommes très bien
et nous manquons absolument rien
car nous avons tout ce que nous voulons
à notre disposition et le changement
au fur et à mesure des jours. Ici sur
le front on se croirait en Paradis.
Surtout que nous sommes bien satis-
faits de notre situation. Je ne cherche plus à
aller plus loin. Je suis content.

Lettre d'un soldat, le 2 Octobre 1915

...Je suis en convalescence dans un beau
et superbe Château, où que nous sommes très
bien; il nous manque absolument rien, car
nous avons tout ce que nous voulons à
notre disposition. Quel changement auprès
des jours et des nuits passés sur le front!
On se croirait au paradis tellement que
nous sommes bien. Hélas, ça ne durera pas
longtemps...

BREF HISTORIQUE DE L'HOPITAL

Chantonnay fut pendant la guerre 1914-1918, bien davantage une ville de garnison qu'un centre hospitalier. Sa qualité de second noeud ferroviaire du département l'y prédestinait.

Cependant un établissement de santé fonctionna dès le 2 septembre 1914, au château de la Mouée, chez la marquise de Lespinay, dont le mari, député de la Vendée, était mobilisé et devait connaître une fin tragique le 4 novembre 1918, une semaine avant la Victoire !

Cette filiale nous est assez bien connue, parce que les journaux de l'époque en parlent fréquemment et grâce à l'obligeance du marquis de Lespinay, petit-fils de la créatrice de l'établissement.

Les dortoirs des soldats étaient installés en enfilade, au rez-de-chaussée du château, dans le salon, le billard, la salle à manger. Plusieurs cartes restituent bien le décor, assez inhabituel pour des soldats.

Le personnel était de qualité : la marquise de Lespinay, ses deux filles, Jacqueline et Denyse, et deux religieuses de la Sagesse, plus sans doute du personnel de service, bien que la maîtresse de maison veillât elle-même au ménage et à la cuisine, et il y a jusqu'à 56 personnes à chaque repas !

L'ambulance de la Mouée recensée sous le n° Hôpital bénévole n° 30 bis était une filiale de l'hôpital complémentaire n°11 de Fontenay, donc de l'école primaire supérieure de filles, rue Tiraqueau.

En septembre 1914, le nombre des blessés s'élève à 30 hommes et 2 officiers. Ce sera l'effectif moyen. Il faut 220 litres de vin par semaine ! La gestion d'un tel établissement, sans la moindre indemnité, coûte cher et en 1915, il faudra sacrifier l'appartement de Paris (105, quai d'Orsay) pour subvenir aux besoins de la filiale.

Celle-ci est l'objet, bien naturellement, d'inspections officielles. Le "Publicateur de la Vendée" du 17 octobre 1915, signale que le Général Fournier, directeur des services sanitaires de la XIème Région a visité le 16 octobre 1915 l'ambulance filiale de la Mouée où "sont hospitalisés en ce moment 28 malades et blessés". En novembre 1915, on remet des croix à des soldats hospitalisés. Le Publicateur du 30 avril 1916 y signale le décès d'un soldat..

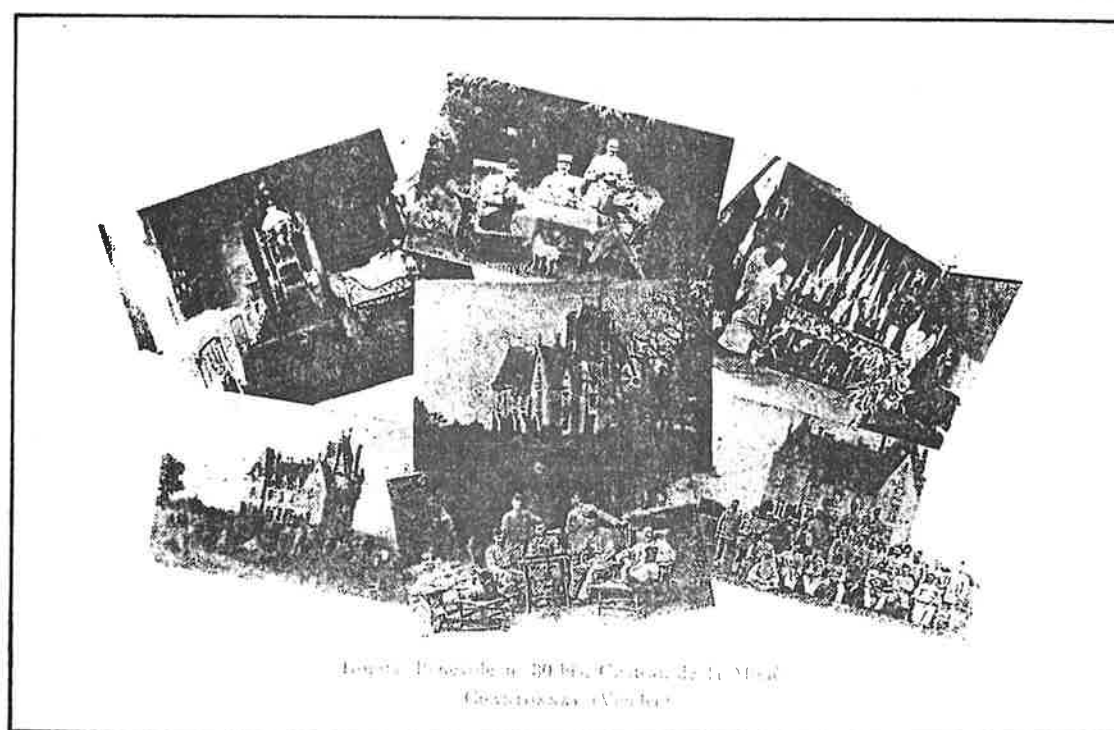
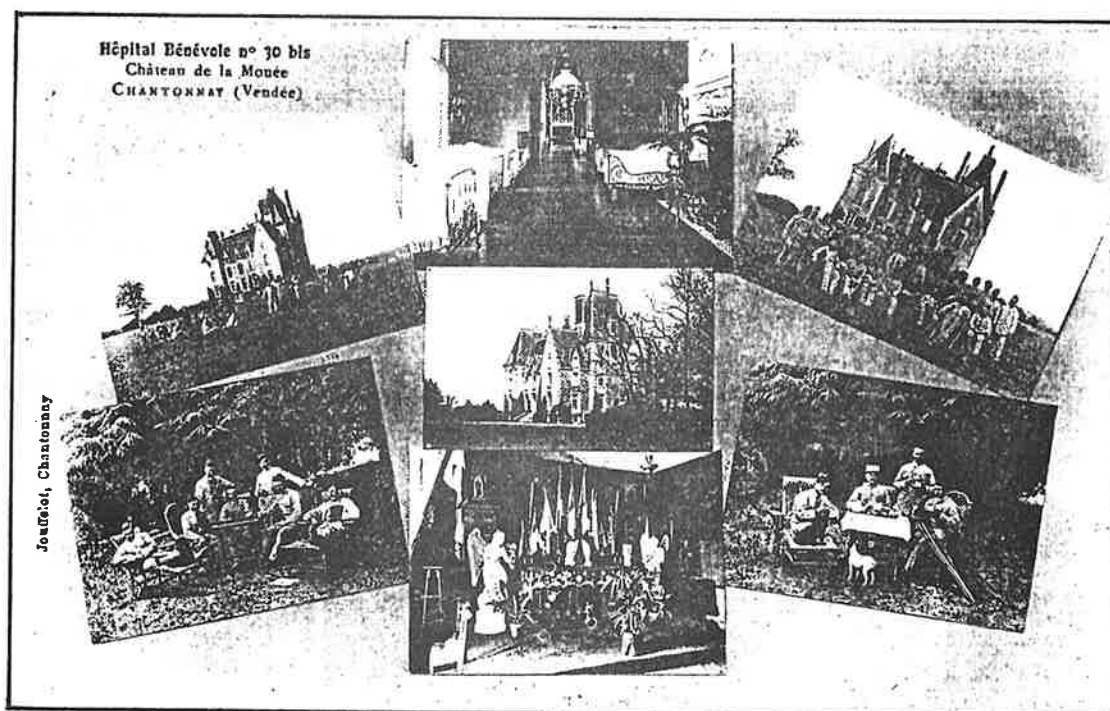
Assez régulièrement des officiers supérieurs venaient visiter l'hôpital, mais, inspection faite, ils refusaient toujours l'invitation à déjeuner de la marquise pour ne pas être accusés d'avoir fraternisé avec des "calotins".

Mais les filiales éloignées des centres sont, à partir de 1916, fermées les unes après les autres et en avril 1917, la marquise de Lespinay note dans son journal la fermeture de l'hôpital et la désinfection des salons et de tout le château.

On connaît une demi-douzaine de cartes postales de l'hôpital HB 30bis. Sur l'une d'entre elles figure madame la marquise de Lespinay, son fils (en permission), l'une de ses filles, etc.

Quelques aspects de l'hôpital de la Mouée

Parmi la demi-douzaine de cartes postales connues représentant la Mouée en hôpital, deux paraissent curieuses. Ce sont des cartes à vues multiples ; elles contiennent les mêmes vues ,mais dans un ordre différent. Celle d'en-haut mentionne au recto l'éditeur **JOUFFELOT CHANTONNAY** ; on lit au verso de celle d'en-bas : Imp.R.PRUVOST 159,r.Montmartre, Paris. Sur certaines vues, on devine l'enfilade de lits au-delà de la porte ouverte. La chapelle n'est pas oubliée. Les chaises-longues et les fauteuils paraissent de bonne qualité. LA VIE DE CHATEAU , QUOI !



LA VIE DE CHATEAU

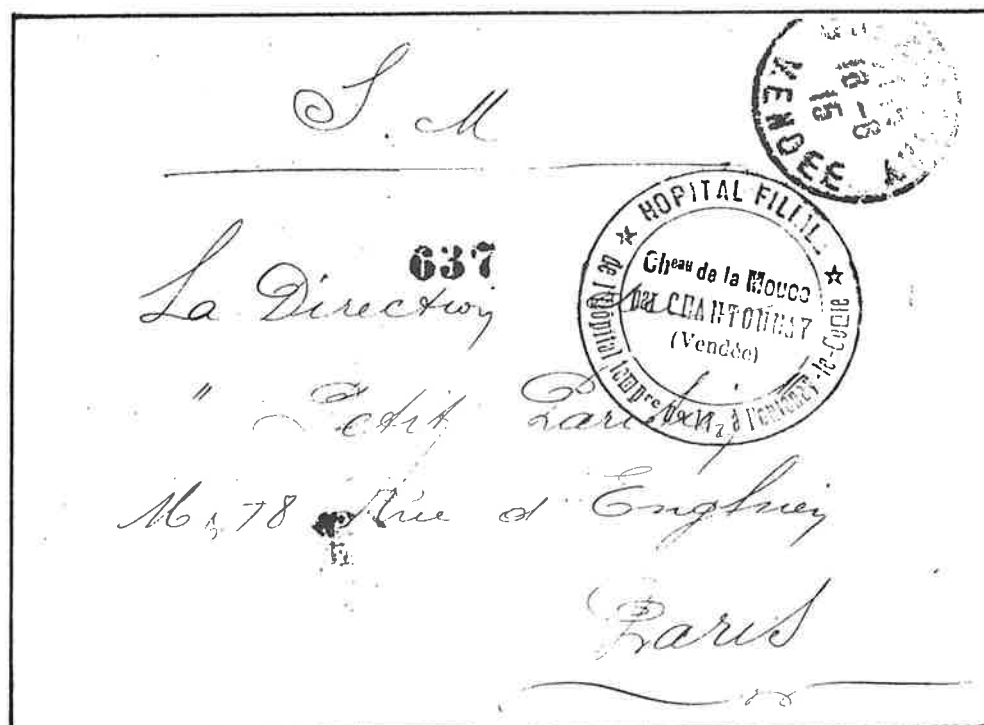
Les hécatombes imprévues de l'été 1914 suscitèrent sur tout le territoire français un immense effort de solidarité pour l'accueil des blessés ou malades. Cet effort désordonné se traduisit par des réalisations fort disparates. Des ambulances ou séjours de convalescents étaient installés bien plus souvent dans des écoles ou locaux désaffectés, avec de simples paillasses, que dans un château pourvu de lits et de draps.

L'histoire du château de la Mouée reste donc une exception. Pour les privilégiés qui y connurent "la vie de château", la Mouée restera un petit coin de paradis.



Ambulance du Château de la Mouée
(par Chantonnay) - Décembre 1914

Sur le plan marcophile, on ne connaît qu'une seule marque de franchise qui fut sans doute utilisée jusqu'à la fermeture définitive de la filiale.



LE "PREMIER JOUR" DU 15 F. DE LATTRE

Mr Gérard BAUDRY, de Mouilleron-en-Pareds, qui nous a donné déjà d'excellents articles sur le maréchal de Lattre soulève aujourd'hui un petit problème concernant "notre" philatélie vendéenne.

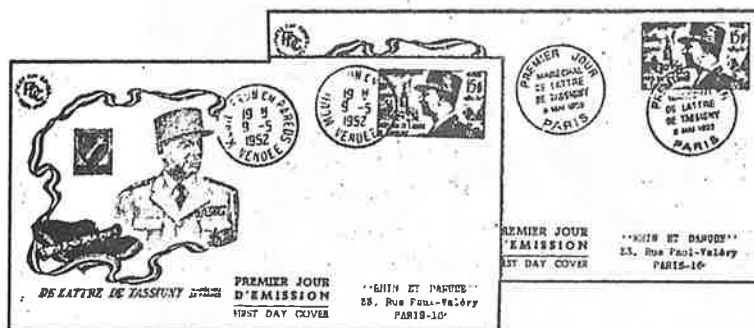
Un journal spécialisé, et généralement bien informé, a donné, il y a quelques mois, l'information suivante (voir reproduction de l'article ci-dessous). A première vue, l'argumentation paraît inexacte ou demande au moins des nuances importantes.

Il faut bien distinguer entre "vente anticipée" et "premier jour" officiel, avec apposition d'un cachet spécial.

La notice officielle des P.T.T. (1952 - n° 2) mentionne clairement :

"L'Administration des Postes met en vente à partir du 8 mai 1952 à Paris et à Mouilleron en Pareds (Vendée) et à partir du 10 mai dans tous les autres bureaux du territoire un timbre-poste à la gloire du Maréchal de Lattre de Tassigny."

Alors, "Premier jour" ou pas ? Examinons un peu les faits.



Il y a quarante ans...

Le 8 mai 1952, paraissait le timbre-hommage au maréchal de Lattre de Tassigny. La Poste n'avait prévu de bureau temporaire qu'à Paris, dans les locaux de l'Association "Rhin et Danube". Mais à la demande de la maréchale, on décida en dernière minute de vendre également le timbre à Mouilleron-en-Pareds (Vendée), ville natale de De Lattre. Cela ne put être fait que le lendemain, 9 mai, sans qu'on ait eu le temps de confectionner de cachet spécial. Si les souvenirs, enveloppe et carte, de Paris valent aujourd'hui respectivement 70 et 40 F, ceux de Mouilleron atteignent 700 et 150 F ! L'enveloppe est effectivement plus rare car la maréchale fit faire un certain nombre de cartes qu'elle offrit aux officiers ayant combattu sous les ordres de son mari.

Ce jeudi 8 mai 1952, la France célèbre le 7^e anniversaire de la signature de l'Armistice, paraphée à Berlin par le général de Lattre au nom de la France.

La France et la Vendée ont donc choisi d'apposer une plaque commémorative sur la maison du Maréchal de Lattre, comme il y en avait déjà une sur la maison de G. Clemenceau, l'autre gloire du pays.

Une journée complète de festivités est organisée, avec cérémonie au monument aux Morts, messe, multiples discours, découverte de la plaque par le général Béthouart, et même un film court métrage sur la vie du Maréchal. Tout cela, en l'absence du maire du pays, Mr Roger de Lattre de Tassigny, père du héros, retenu au lit par son médecin.

Il est donc évident que "quelque chose" a été prévu à Mouilleron, que le timbre de Lattre y sera vendu (cf notice P.T.T.) mais que le Premier Jour officiel aura lieu à Paris et à Paris seulement. Or ce 8 mai, s'il est possible d'utiliser le 15 F. de Lattre sur du courrier ordinaire - voir page suivante -, il est non moins évident que les maisons spécialisées dans l'édition des souvenirs "Premier Jour" sont présentes à Mouilleron ou ont approvisionné largement des agents locaux. Nous connaissons plusieurs souvenirs différents (cf. notamment le cahier n° 7).

Tout cela a-t-il été vraiment improvisé ? On peut en douter vraiment et la reproduction d'un article de "La Résistance de l'Ouest" du 9 mai le prouve largement.

En définitive, on peut dire que si le cachet "Premier Jour" n'a été utilisé qu'à Paris, le timbre a bien été vendu et utilisé le 8 mai -et pas le 9- en Vendée, avec un cachet normal; mais rien ne prouve qu'il ait jamais été question de cachet spécial.

L'article visé souligne, à juste titre, que les oblitérations vendéennes du 8 mai sont meilleures que celles de Paris.

Par contre, les cartes distribuées par Mme la Maréchale n'ont pas dû concerner Mouilleron, mais seulement Paris, car nous n'en avons jamais vu.

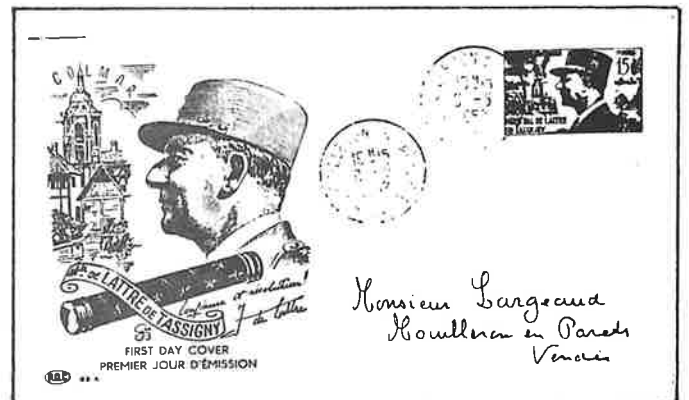
PREMIER JOUR D'EMISSION DU TIMBRE DE LATTRE



Le 11 novembre 1951, les philatélistes ralliaient Saint-Vincent-sur-Jard pour le premier jour d'émission du timbre Clemenceau. Hier, 8 mai, moins de six mois plus tard, ces mêmes philatélistes envahissaient la petite, mais coquette, poste de Mouilleron-en-Pareds. Dans le cadre des cérémonies commémoratives de la Victoire était émis en exclusivité un nouveau timbre à 15 francs gravé à l'effigie du maréchal de Lattre de Tassigny. Le chiffre des timbres vendus jeudi dépasse celui réalisé à Saint-Vincent-sur-Jard. Rappelons que ce timbre sera encore délivré aujourd'hui vendredi 9 mai. Après cette date il sera vendu à tous les guichets.

Ci-dessous illustrations diverses -en réduction- d'oblitérations du 8 mai 1952, à Mouilleron.

Pour le moins, l'article "incriminé" prête largement à confusion.



"Le Monde des Philatélistes" a consacré son numéro de juillet-août aux Trésors du Musée de la Poste avec la reproduction en couleurs de nombreuses planches de timbres rares. Une excellente production ! Bien sûr, le journal présente l'équipe chargée des collections philatéliques. Dirigée par notre ami yonnais - et A.P.Yste - Pascal RABIER, elle ne compte, hélas, qu'un effectif réduit par rapport au nombre des "commerciaux".

Le rédacteur en chef du Monde, Mr Pierre JULLIEN, a bien voulu nous autoriser à reproduire l'article (paru en 2 demi-pages). Qu'il en soit vivement remercié !

A noter que la légende de la photocopie est inexacte. Debout : Luc GUILLARD, spécialiste de la mécanophilie moderne, qui a donné de savants articles au bulletin, et Patrick THIELLEUX. Assis : Daniel SECHER, un ami de Nantes, et Pascal RABIER.

Bravo pour le travail effectué ! Et espérons que le Musée puisse servir les philatélistes !

Les collections philatéliques

PASCAL RABIER est le responsable passionné du département de la conservation des collections philatéliques. Ce département gère l'ensemble des activités philatéliques : la conservation des collections composées des archives des timbres français et des anciennes colonies (dossiers d'émission maquette de timbre, projets refusés, essais de couleurs, bons à tirer, épreuves d'artiste, feuilles de timbres dentelés et non dentelés, souvenirs philatéliques, poinçons), des timbres provenant de l'Union postale universelle, des entiers postaux, des marques et oblitérations, des collections privées (Joany, Boussac, Zoummeroff, Rochette, Morel d'Arleux, Champion, Vivarez, etc.).

Le musée possède, en particulier, plus de 6 000 maquettes de timbres.

Second type d'activité : Pascal Rabier précise que son équipe, composée de Luc Guillard, de Daniel Sécher, Patrick Thielieux et de lui-même, travaille à l'informatisation de l'ensemble des collections du musée et à la mise en route d'une base de données philatéliques. Déjà, près de 20 000 notices bibliographiques ont été saisies à l'extérieur. En ce qui concerne la partie philatélique, « le logiciel haut de gamme que nous avons aujourd'hui représente plus

de mille jours de travail de développement par la société Unilog », souligne-t-il. Au programme, la saisie de toutes les notices d'émission des timbres français : « les timbres de 1992, pour remonter ensuite dans le temps ». Le « top » dans le genre. Les difficultés surgissent surtout avec les timbres les plus anciens dont le musée n'a pas forcément conservé la mémoire.

4 millions de francs investis pour l'informatique

Sur quatre ans, le musée a déjà consacré 4 millions de francs, soit environ 18 % des investissements. « Cela devrait baisser, explique Pascal Rabier, dans la mesure où les gros investissements (un réseau de dix micro-ordinateurs...) sont faits et où, pour les années à venir, ce ne sera que de la maintenance ». En 1993, tout ce qui entrera au musée aura un numéro d'inventaire et sera directement informatisé. L'informatisation conduit à un travail d'analyse de l'image du timbre très poussé. Il pourra y avoir dix, vingt, trente termes normalisés pour chaque timbre. Le paradis des amateurs « pinailleurs » de philatélie thématique.

A terme, une version allégée de la banque de données est prévue pour être mise à la disposition des philatélistes et du public.

Sous la houlette du département de la conservation des collections philatéliques également, les achats de timbres. Mais, en 1992, « pour la première fois dans les annales du musée, nous avons zéro franc à consacrer aux collections philatéliques ».

Décision politique justifiée en attente du changement de statuts du musée. Pascal Rabier compte donc essentiellement sur les dons (comme pour les vignettes de l'opération Daguet, grâce à la poste aux armées, par exemple) et les versements de La Poste (le carnet Marseille, grâce au receveur de la poste de Marseille)... « Nous avons récupéré aussi de nombreux dossiers suite au déménagement du SNTP de l'immeuble du 34, boulevard de Vaugirard à la tour Montparnasse. » Il ne peut s'empêcher de regretter cette situation, rappelant qu'en 1981, année exceptionnelle certes, 3 millions de francs (41 % des investissements) avaient permis l'acquisition de nombreuses pièces achetées à la descendance de Barre, comme la première maquette du premier timbre français.

De la conservation des archives à l'organisation des prêts pour des expositions, le département de la conservation des collections philatéliques a de quoi s'occuper. Ses atouts : une informatisation de pointe et une équipe solide.

A noter que, dans la politique d'achats, Marie-Claude Le Floch a créé une commission d'achats consultative qui permet de rassembler les compétences. Elle comprend, entre autres, le directeur du musée bien sûr, Pascal Rabier, Luc Guillard, les deux experts du musée, Roger Calves et Jean-François Brun, Michel Liflard, et, sur demande, des personnalités qualifiées, notamment de la Société des amis.

Le département de Pascal Rabier est appelé à répondre également à toutes les demandes de renseignements philatéliques qui échouent au musée : deux cent cinquante réponses écrites par an, avec parfois un gros travail de documentation.

Le département gère aussi les prêts, à l'occasion d'expositions en France ou à l'étranger. Ont été présentés, ainsi, des panneaux sur le bureau de poste français de Yokohama pour Phila-Nippon l'an passé ou sur les marques postales de Saint-Domingue du XVIII^e siècle pour Granada 92. Les animations philatéliques de la salle 12 du musée sont du ressort du département des collections philatéliques, tout comme certaines grandes expositions, comme celle de l'Académie de philatélie en début d'année. Pascal Rabier ne peut pas non plus se permettre de négliger

l'atelier d'initiation philatélique pour les jeunes, qui a débuté il y a près d'un an avec une quinzaine d'enfants. A l'opposé, un espace « consultation » pour les chercheurs a été créé, différent de l'espace bibliothèque L.A. Il leur est possible, sur rendez-vous, de travailler sur les pièces originales sorties des chambres fortes, avec, généreusement fournis par le musée, loupes, crayon, papier.

Des locaux trop exigus pour l'avenir

Sujet d'inquiétude pour Pascal Rabier, l'exiguïté des locaux. Il rappelle en outre que le plan de charge des salles du musée est de 300 kg/m² (1 tonne pour la bibliothèque), un plan de charge insuffisant pour certains aménagements souhaitables (des armoires blindées pour la consultation des collections philatéliques permanentes), lui faisant suggérer que ce musée a été mal conçu dès le départ.

Chut, c'est un secret, sachez enfin que le musée travaille sur un projet de carnet de timbres pour fêter le 50^e anniversaire du décret (20 août 1943, JO du 7 septembre 1943) créant la fonctionne-



De gauche à droite, debout : Luc Guillard et Daniel Sécher, assis : Patrick Thielieux et Pascal Rabier.

ment du nouveau musée et la nomination de son conservateur, Eugène Vaillé, le 30 novembre 1943. ■

P.J.

Le musée en quelques chiffres

• Généralités

Personnel : 56 salariés plus quelques vacataires.

Nombre de fonctionnaires : 40

Budget (montant total) : 51,1 MF.

Visiteurs : 40 000.

Abonnés au Document philatélique : environ 22 000.

Visites de groupes : moyenne de 5 par jour.

A noter, à titre d'exemple, qu'au cours du premier trimestre 1992 le chiffre d'affaires réalisé par la vente par correspondance et la boutique s'est élevé à plus de 1 million de francs.

C U I S I N E S

Audré Gilbert

BULTHAUP - A.B.C.
1 rue Malesherbes
85000 LA ROCHE-SUR-YON
Tél. 51 36 17 36

Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h
Samedi fermeture à 18 h.

fabrique librement cuisines

MAISONS INDIVIDUELLES

**JC GUICHETEAU
CONSTRUCTIONS**



JC GUICHETEAU
CONSTRUCTIONS

6, place de la Vendée - LA ROCHE SUR YON - 51 36 34 56
VENEZ VISITER NOTRE PAVILLON TEMOIN
33 bis, rue du Perthuis Breton
LA TRANCHE SUR MER - 51 27 48 48

**TAILLANDIERS
PHILATÉLIE**

65, rue de la Roquette 75011 PARIS TEL. 47.00.97.71
(métro BASTILLE ou VOLTAIRE)

ACHAT - VENTE

**THÉMATIQUES ET NOUVEAUTÉS
DU MONDE ENTIER**

ABONNEMENT

Consultez-nous !

trimestriel

**"CONTACTS
PHILATÉLIQUES"**

Bulletin de liaison avec
notre clientèle

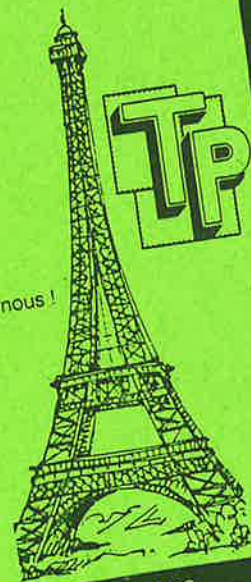
- catalogue de vente
- nouveautés
- thématiques
- échanges
- offres de vente

**REMISE
DE 25%**

POUR LES SOCIÉTÉS
SUR LE MATÉRIEL
PHILATÉLIQUE
SAUF SUR LES
CATALOGUES

ENVOI CONTRE LA SOMME DE 4 Frs

NOTRE MAGASIN EST OUVERT
sans interruption
du lundi au samedi
de 9h à 19h.



Nous acceptons
les C.B. Diners Club
AMERICAN EXPRESS
et EUROCHEQUES

Hôtel Restaurant* du Centre



36 CHAMBRES. ** NN

salles de réunions

séminaires

banquets

PLUS DE 80 PLACES



LE POIRÉ SUR VIE

- J. JAUFFRIT
imprimerie



Tous les Imprimés

- administratifs
- commerciaux
- publicitaires

Impression :

- Typo - Offset
- Quadrichromies

Boulevard des Deux Moulins B.P. 18
Téléphone 51 31 87 15

LE POIRÉ-SUR-VIE



Roger DEBIEN
Antenne-Télévision
SONORISATION

LA ROCHE s/YON Tél. 51.37.29.12

ÉLECTRONIC
DÉPANNAGE

atelier :

« la gastonnière »

route de la limouzinière

le bourg sous la roche
85000 la roche sur yon

tél. 51 37 29 12

Vins Bières Spiritueux



rivière

74, route d'Aizenay B.P. 147

85004 LA ROCHE S YON Tél. 51.37.00.80

"P.T.D. 4" ? QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le "Monde des Philatélistes" de juillet-août (p.8) mentionnait : "Pour la première fois est apparue la mention P T D 4 sur un bas de feuilles de timbres pour le timbre Canal de l'Ourcq , imprimée par la presse taille-douce en feuilles P.T.D. 4 "

Ce bref énoncé dit très bien ce qu'il veut dire , mais il faut savoir le lire.
"P.T.D. 4 " signifie tout simplement "Presse taille-douce à 4 couleurs".

L'excellente brochure "**La Taille-douce ou l'Art au quotidien**" diffusée l'an dernier par la Recette Principale de la Roche et Madame DUVERNOIS , receveur, donne de précieuses indications sur cette question.

" De conception française, cette machine, mise en service en 1987, imprime en feuilles d'un format quadruple de la feuille de timbres-poste classique. Deux plaques en nickel, gravées en galvanoplastie, sont fixées ,diamétralement opposées, autour d'un cylindre en acier de grand format dont le développement est d'environ 1,80 m. Ces plaques permettent des impressions de 600 X 427 mm au maximum. Aspirées par des ventouses, les feuilles sont acheminées sur la table du cylindre d'impression par des cordons et des roulettes.

" Quatre rouleaux toucheurs de 150 mm assurent l'encreage du cylindre ,qui peut ainsi recevoir quatre couleurs après un découpage approprié."

... " L'alimentation en feuilles de cette machine permet de traiter en quatre couleurs ,au cours d'une deuxième passe taille-douce, des timbres-poste préimprimés en offset."

" Cependant, contrairement aux rotatives ,la presse taille-douce à feuilles n'est pas équipée pour la perforation, ni pour la numérotation; ces deux opérations sont donc effectuées à l'aide de machines de complément".

" Le premier tirage effectué sur la presse taille-douce à feuilles a été celui du bloc-feuillet reproduisant la Déclaration des Droits de l'Homme, émis à l'occasion de Philexfrance 89 . Préimprimés en quadrichromie offset, en feuilles de 12 exemplaires, les blocs feuillets ont reçu sur la presse taille-douce ,en noir, l'ensemble des articles de Déclaration des Droits de l'Homme et des indications propres aux quatre timbres-poste "

Il se pourrait même que la P.T.D. 4 ait servi aux premiers essais du timbre "dentelle" dont le tirage aurait été finalement effectué sur un autre matériel.

Résumons-nous : LA P.T.D. 4 imprime en feuilles, et ne doit pas être confondue avec la rotative taille-douce 4 couleurs. Enfin , c'est la mention ,au bas des feuilles de timbres, qui est le fait nouveau , et non pas l'usage proprement dit d'un nouveau matériel.

Pour terminer, nous adressons nos remerciements à Madame DUVERNOIS ,receveur principal, qui a mis ses compétences "périgourdines" à notre disposition , avec une grande amabilité.



PTD/4

E.M.

ON CROIT REVER !

Yves PAUVERT

CABROL AUGUSTE

PLACE SOULT

à CASTRES (Tarn)

6 28.2.1882

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous informer que j'achète les anciens Timbres-postes français ou étrangers à des prix très élevés. Les Timbres que j'achète se trouvent principalement dans les correspondances de 1849 à 1854; vous en trouverez sûrement dans les vieux dossiers des études d'avoués et notaires. Je vous engage fortement à m'envoyer les Timbres que vous trouverez : je suis sûr que vous serez entièrement satisfait de moi. Vous avez d'ailleurs un réel intérêt à me vendre les Timbres que vous trouverez et, pour vous en convaincre, vous n'avez qu'à comparer mes prix d'achat avec ceux des autres marchands : vous verrez la différence.

Voici les prix que je paye pour les anciens timbres français :



République de 1849-50. (type ci-contre)

10 cent., jaune, payé 1 fr. 25 pièce.
15 " vert, " 4 fr. "
20 c. noir et 25 c. bleu 3 fr. le cent.
40 cent., rouge, payé 1 fr. pièce.
1 franc, rouge, " 2 fr. 75 "
1 fr., rouge-jaune, de 80 à 100 fr. "



Présidence 1852. (Type ci-contre.)

10 cent., jaune, payé 3 fr. 25 pièce.
25 cent., bleu, payé 4 fr. le cent.



Empire 1854 à 1860

Non dentelé. Le type ci-contre est dentelé par erreur.

1 cent., olive, payé. . . . 1 fr. le cent.
5^e vert et 80^e rouge, payés 2 fr. 50 "
25 cent., bleu, payé . . . 1 fr. 25 pièce
1 franc, rouge, " 10 fr. "



Empire 1860 à 1870. (Dentelés.)

Timbres de 1 cent., 5 cent., 30 cent., 40 cent.
achetés à 0 fr. 50 le cent.
2 c., marron et 80 c. rose, payés 1 fr. le cent.
4 cent., gris, payé. . . . 0 fr. 05 pièce.

République 1874-75. (Type de 1849, dentelé.)

15 cent., bistre sur rose, payé 15 fr. pièce.

République 1876-77. (Allégorie. Type actuel.)

4 cent., vert, payé 0 fr. 05 pièce.
20 cent., bleu, " 7 fr. "

République de 1870

Timbres pareils à ceux de la République de 1849, mais imprimés plus grossièrement, type ci-contre.



1 cent., olive, payé 0 fr. 05 pièce.
2 " marron, " 0 fr. 30 "
4 " gris, " 0 fr. 40 "
5 " vert, " 0 fr. 10 "
10 " jaune, " 0 fr. 05 "
20 " bleu, " 1 fr. 50 le cent.
30 " brun, " 0 fr. 25 pièce.
40 " rouge, " 0 fr. 15 "
80 " rose, " 0 fr. 30 "
10 " jaune dentelé, 0 fr. 05 "

Timbres-taxes

(Ceux dont la couleur n'est pas indiquée sont noirs)



1859. 10 cent., lithographié, payé 10 fr. pièce
" 10 c. et 15 c. imprimés, " 0,10 "
1871. 25 cent., noir " 0,10 "
" 40 " bleu " 6 fr. "
" 60 " jaune " 6 fr. "
1878. 30 " noir " 0,10 "
" 60 " bleu " 0,25 "
1882. 1 f. 2 f. 5 f. noirs type actuel 6 f. la série



Timbres-journaux

que l'on trouve sur les journaux imprimés pendant les années 1868 à 1872 (type ci-contre)

Timbres non dentelés

2 cent., violet, payé 1 fr. 50 pièce.
2 " bleu, " 4 fr. "
2 " rose, " 50 fr. "

Timbres dentelés

2 cent., violet, payé 0 fr. 10 pièce.
2 " bleu, " 0 fr. 40 "
2 " rose, " 0 fr. 60 "

Les prix ci-dessus sont payés pour les Timbres en bon état, mais pour les Timbres abîmés, je serai obligé de faire une petite réduction.

Veuillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

A. CABROL.

Extrait d'une circulaire que les marchands de timbres envoyaient aux Clercs de Notaires afin de se procurer des timbres de collection qu'on retrouve souvent aujourd'hui à des prix très différents !



*Comptoir Vendéen
des Métaux Précieux*



**ACHAT-VENTE
OR-ARGENT**

Visite à domicile

DU DÉBRIS AU LINGOT
BILLETS ANCIENS - PIÈCES DÉMONÉTISÉES
Païement comptant

9, place du Marché - 85000 LA ROCHE-SUR-YON - Tél. 51.62.75.39

ACHAT/VENTE




L'ECLIPSE

**CARTES
POSTALES
DE COLLECTION
LIVRES ANCIENS**

4, rue du Passage
LA ROCHE-S/YON

Tel. 51 62 75 39

CITROËN BX OURANE TURBO-DIESEL

PARÉE POUR LE VOYAGE.



Conçue pour les longues distances, la CITROËN BX Ourane est dotée d'un moteur diesel, turbo compressé.

Tout a été pensé pour favoriser le confort et le plaisir de conduire : intérieur velours, peinture métallisée et glaces teintées, feux antibrouillard avant, becquet et protections

latérales couleur caisse, direction assistée et freinage ABS, volant sport et jantes alliage, condamnation centralisée des portes et du hayon, avec télécommande à infrarouge, lève-vitres avant et rétroviseur droit électrique.

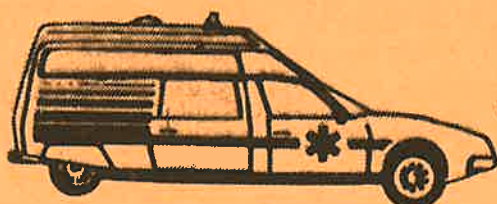
Relations Clientèle 05 05 24 24 (appel gratuit) ou minitel 3615 CITROËN.



CITROËN

GUENANT-AUTOMOBILES

Route de Nantes - La Roche-sur-Yon - Tél. 51.62.29.64



AMBULANCES
AGRÉÉES

DRONET-HERVOUET

Véhicule
Sanitaire
Léger



61, Rue G. RAMON
85000
LA ROCHE sur YON

51 37 04 36  **51 37 48 79**